

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération CA-2026-01 : validation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10/04/2025

\* Annexe PV CA du 10/04/2025

Délibération CA 2026-02 : compte rendu des décisions de la présidente

Délibération CA 2026-03 : rapport d'activité 2025 et perspectives 2026

Délibération CA 2026-04 : actualisation des coûts et adoption des barèmes 2026

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à 14h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Prade, à Pradines, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

**Etaient présents**

**Pour le Département du Lot** : Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ;

**Pour les communes et EPCI** : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

**Etaient représentés par suppléance ou pouvoir**

**Pour les communes et EPCI** : Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Michel **WEBER** (ANGLARS) ; Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) par Eric **LASCOMBES** (LOUPIAC) ; Agnès **SIMON-PICQUET** (LES JUNIES) par Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) par Gwladys **GASTAL** (PARNAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY) par Dominique **TELLINGE** (TE46 – Territoire Energie Lot) ;

**Pour le Département** : Claire **DELANDE** par Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** par Anne **LAPORTERIE**

**Etaient absents (excusés)**

**Pour le Département** : Rémi **BRANCO** ; Marc **GASTAL** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Alfred **TERLIZZI** ; Régis **VILLEPONTOUX** ;

**Nombre de délégués** : En exercice : **20**  
Titulaires : 05  
Suppléants : 05  
Pouvoirs : 04  
Absents : 06  
**Votants : 14**

**Date de la convocation** : 27 janvier 2026

## **Délibération CA-2026-02 : Validation du procès-verbal de la séance du CA du 10/04/2025**

Madame la présidente rappelle que le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 a été transmis à tous les membres du conseil d'administration dans le cadre du rapport de séance joint à la convocation.

Madame la présidente appelle les observations des membres et invite le conseil d'administration à se prononcer sur ce point.

\_\_\_\_\_

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, par :**

<b>14</b>	<b>voix POUR</b>
<b>00</b>	<b>voix CONTRE</b>
<b>00</b>	<b>Abstention</b>

**ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 tel que présenté.

Fait à Pradines, le 05 février 2026

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

\_\_\_\_\_

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture

et de la publication le 10/02/2026

Le délai de recours éventuel devant le Tribunal Administratif de Toulouse est fixé à deux mois à compter de la date de publication. Il est possible de saisir le tribunal par voie dématérialisée, via le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

\_\_\_\_\_

Accusé de réception en préfecture 046-200047090-20260205-CA-2026-01-DE Date de télétransmission : 09/02/2026 Date de réception préfecture : 09/02/2026
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Séance du 10 avril 2025**

**PROCES VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 11h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis à Cahors, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

**Etaient présents**

**Pour le Département du Lot** : Marc **GASTAL** ; Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** ; Alfred **TERLIZZI**

**Pour les communes et EPCI** : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Agnès **SIMON-PIQUET** (LES JUNIES) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

**Etaient représentés**

**Pour le Département** : Claire **DELANDE** par Véronique **CHASSAIN** ;

**Pour les communes et EPCI** : Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Franck **PROVENCE** (CASTELFRANC) ; Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON)

**Etaient absents (excusés)**

**Pour le Département** : Rémi **BRANCO** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Régis **VILLEPONTOUX**

**Pour les communes et EPCI** : Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY)

**Nombre de délégués** : En exercice : 20  
Titulaires : 09  
Suppléants : 04  
Pouvoirs : 00  
Absents : 10  
Votants : 13

**Date de la convocation** : 02 avril 2025

**Madame Anne LAPORTERIE**, présidente du SDAIL, accueille les membres du conseil d'administration (CA) pour la 2<sup>ème</sup> séance de l'année à la salle Piscine de la Chartreuse à Cahors.

Elle salue l'ensemble des participants et présente l'ordre du jour avec notamment le vote du compte administratif 2024 et le vote du budget 2025.

Elle rappelle que les orientations budgétaires ont été débattues en assemblée générale à Pradines le 10 mars dernier.

Elle précise quelques règles sur le quorum et les pouvoirs (article 13 des statuts) :

- le quorum est fixé à la moitié des membres en exercice soit 10 délégués (présents et ou représentés),
- chaque délégué ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Elle rappelle ensuite la modification enregistrée par l'assemblée générale le 10 mars dernier pour ce qui concerne la composition du 2ème collège du conseil d'administration : monsieur Maxime HUG, délégué titulaire du Grand Figeac, maire d'Assier remplace monsieur Jean-Luc NAYRAC au sein du Conseil.

Elle procède ensuite à l'appel et vérifie le quorum.

Madame la présidente propose d'aborder le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour : **validation du procès-verbal de la séance du CA du 10 mars 2025**

Madame la présidente rappelle que le procès-verbal de la séance du 10 mars 2025 a été transmis à tous les membres du conseil d'administration dans le cadre du rapport de séance joint à la convocation.

Elle appelle les observations des membres et invite le conseil d'administration à se prononcer sur ce point.

Aucune observation n'étant relevée, ce point est mis au vote.

**Après avoir délibéré**, le conseil d'administration, par

**13 voix POUR  
0 voix CONTRE  
0 ABSTENTION**

**ADOpte** le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10 mars 2025 tel que présenté.

\*

Elle poursuit avec le point n°2 : **compte rendu des décisions de la présidente : validation des nouvelles adhésions depuis le 10 mars 2025**

Conformément à l'article 6 des statuts du SDAIL, la présidente rend compte au conseil des décisions prises.

Elle indique que depuis la séance du CA du 10 mars dernier, le SDAIL n'a pas enregistré de nouvelles adhésions.

A ce jour, le nombre d'adhérents au SDAIL s'élève à **257** communes, 4 communautés de communes (EPCI), 2 SIVU, 1 CCAS, Territoire d'Energie Lot (TE46) et le Département du Lot, soit au total **266** membres.

Elle appelle les observations des membres et invite le conseil d'administration à se prononcer sur ce point.

Aucune observation n'étant relevée, ce point est mis au vote.

**Après avoir délibéré**, le conseil d'administration, par  
**13 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**0 ABSTENTION**

**VALIDE** la liste des membres du syndicat,  
**DECLARE** les membres installés dans leurs fonctions,  
**ARRETE** la liste globale des membres à ce jour et annexée au présent PV de séance.

\*

La séance se poursuit avec le **point n°3 : compte administratif 2024** :

Le conseil d'administration est invité à examiner le compte administratif 2024 et à en débattre **sous la présidence de M. Denis MARRE** (VP excusés – cf article 5.5.1 du RI).

**M. MARRE** procède à la présentation du compte administratif comme suit :

- En « recettes » :

- le montant total des recettes sur l'exercice 2024 s'est élevé à 764 395,31 €.

Ces recettes comprennent :

- un résultat reporté de 112 264,71 €,
  - 342 291,00 € de participation du Département (correspondant à 5 ETP en charge de la gestion, coordination administrative et encadrement du syndicat),
  - 150 541,60 € de cotisations,
  - 159 298,00 € de défraiements conventionnés.
- En « dépenses » :
  - le montant des dépenses pour 2024 s'est élevé à 655 185,41 €.

Ce montant s'est décomposé comme suit :

- remboursement au Département du Lot pour la mise à disposition des services pour 626 544,99 € dont :
  - 86 271,00 € au titre du forfait,
  - 149 591,00 € au titre des interventions conventionnées,
  - 20 159,99 € au titre du temps transport,
  - 370 163,00 € au titre du remboursement des temps passés pour la gestion administrative, la coordination et l'encadrement du SDAIL à hauteur de 342 291 € correspondant à 5 ETP et 27 872 € pour la coordination technique sur l'ensemble des service opérationnels à hauteur de 27 872 € correspondant à 1/3 d'ETP.
- les charges générales ont représenté un total de 20 996,42 € ; elles correspondent principalement aux dépenses d'assurances.
- 7 644 € ont été portés au chapitre 67 « charges spécifiques » pour titres annulés sur exercice antérieur.

Le résultat global à la clôture de l'exercice 2024 montre un excédent de la section de fonctionnement à hauteur de 109 209,90 € et ne comprend pas de « reste à réaliser ».

Il est proposé de reporter cet excédent au budget 2025.

Il est noté que le compte de gestion 2024 élaboré par le payeur départemental présente des résultats identiques.

**M.MARRE** invite les délégués présents à se référer au tableau qui figure en page n°2 du rapport de séance et qui récapitule les informations données.

Libellé	Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	112 264,71	0,00	112 264,71
Opérations de l'exercice	655 185,41	652 130,60	655 185,41	652 130,60
TOTAL	655 185,41	764 395,31	655 185,41	764 395,31
Résultat net de clôture	-3 054,81		-3 054,81	
Résultat de clôture		109 209,90		109 209,90
TOTAL CUMULE		109 209,90		109 209,90
RESULTAT DEFINITIF		109 209,90		109 209,90

Il appelle ensuite les observations des membres.

**Mme CAPMAS**, maire de la commune de Saint-Martin-le-Redon, prend la parole : elle fait part de son inquiétude face aux restrictions budgétaires, à la difficulté parfois d'obtenir certaines subventions ; elle s'inquiète d'une possible baisse des projets.

**M.RIGAL**, président du Département du Lot rappelle qu'il est important de s'adapter aux contraintes budgétaires pour garder une gestion saine des finances.

**Mme LEROUX**, directrice générale adjointe du Département du Lot, en charge du pilotage du SDAIL souhaite rappeler que :

- l'activité du SDAIL pour sa part n'a pas baissé : l'accompagnement auprès des communes se poursuit, l'activité est toujours sur un rythme « de croisière » ; Mme LEROUX précise que dans certains domaines ça peut même « bouchonner » (prorata demandes adhérents / ressources disponibles).
- l'actualisation des coûts d'intervention du SDAIL, actée par l'Assemblée générale le 10 mars dernier suit l'évolution du budget du SDAIL et permet un remboursement au plus juste des temps passés au Département du Lot qui met à disposition les ressources et les expertises nécessaires.
- le barème pour adhésion au SDAIL n'a pas augmenté depuis sa création en 2014.

Aucune autre observation n'étant relevée, **M. MARRE propose** :

- d'approuver le compte administratif 2024 dont les résultats sont les suivants :  
Déficit de fonctionnement : - 3 054,81 €  
Excédent global de fonctionnement : 109 209,90 €
- d'approuver le compte de gestion 2024 dont les résultats sont identiques,
- de constater qu'il n'y a pas de « reste à réaliser »
- de reporter les résultats dans le budget 2025.

Il précise que Mme la présidente, Anne LAPORTERIE, ne peut prendre part au vote et, de ce fait, ne peut utiliser le pouvoir qu'un délégué lui aurait confié ; **elle quitte la salle le temps du vote.**

**Après avoir délibéré**, le conseil d'administration, par :  
**12 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**0 ABSTENTION**

**APPROUVE** le compte administratif 2024 dont les résultats sont les suivants :

Déficit de fonctionnement : - 3054,81 €

Excédent global de fonctionnement : 109 209,90 €

**APPROUVE** le compte de gestion 2024 dont les résultats sont identiques,

**CONSTATE** qu'il n'y a pas de « reste à réaliser »,

**DECIDE** de reporter les résultats dans le budget 2025.

**M. MARRE** remercie le conseil et invite les membres à signer l'ensemble des documents afférents au vote de ce point.

La présidente est invitée à regagner la salle. Elle remercie les membres du conseil pour la confiance accordée.

\*

Elle reprend son exposé avec le **point n°4 : vote du budget primitif 2025**

La présidente rappelle, conformément aux statuts du SDAIL, qu'il appartient au conseil d'administration de voter le budget du syndicat, conformément aux orientations budgétaires actées par l'assemblée générale.

Elle indique que conformément au débat d'orientation budgétaire présenté le 10 mars dernier, la proposition de budget 2025 se situe dans la continuité de l'année 2024 avec :

en recettes :

- des cotisations stables,
- des défraiements de conventions ajustés au plus près des opérations en cours et des perspectives de nouveaux projets,
- une participation Département du Lot qui représente 53% des recettes.

en dépenses :

- un remboursement des temps passés au Département du Lot qui mécaniquement correspond au volume d'activité anticipé (conventions, forfait, temps de transport ainsi que la gestion du syndicat avec 5 ETP pour la gestion, la coordination administrative et l'encadrement et 1/3 d'ETP pour la coordination technique auprès de l'ensemble des services mis à disposition),
- des dépenses générales stabilisées et ajustées au plus près des besoins (dont la consultation auprès de prestataires externes pour commande de la charte graphique estimée à 6000 €),
- le maintien du barème de cotisation des membres qui n'a pas évolué depuis la création du SDAIL en 2014,
- le maintien du principe du remboursement au Département du Lot des temps transport sur la base d'un taux de 8.7%,
- des barèmes actualisés pour les opérations conventionnées et le dépassement du forfait à hauteur de :

53 € / heure pour un agent de catégorie A  
43 € / heure pour un agent de catégorie B  
40 € / heure pour un agent de catégorie C

A titre d'information, la présidente rappelle à nouveau un point de réglementation qui devra s'appliquer pour l'exercice 2026 : l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024 pose la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) et de son annexe.

Dès 2026, **le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion** et une nouvelle annexe intitulée « Impact du budget pour la transition écologique » lui sera adossée.

Le SDAIL mettra en place ce point en parallèle du calendrier de déploiement des services du Département.

Au vu de ces orientations, le budget 2025 se présente de la façon suivante :

**Les recettes 2025 :**

- 342 291 € de participation du Département du Lot,
- 150 357,10 € de cotisations,
- 147 332,50 € de défraiements conventionnés.

A ces participations s'ajoute un excédent reporté de 109 209,90 € ce qui permet d'inscrire un montant total de recettes de 749 190,50 €.

**Les dépenses 2025** sont prévues à hauteur de 749 190,50 € :

- pour le remboursement des frais de mise à disposition au titre du forfait, il est proposé d'inscrire 175 508,28 €,
- pour les interventions conventionnées, la dépense prévisionnelle est de l'ordre de 150 000 €,
- pour le remboursement du temps transport et au vu de l'application du taux de 8,7%, la dépense serait de 28 319,22 €,
- pour la gestion et la coordination du syndicat, il est proposé de prévoir un montant total de 370 163 € correspondant à 5 ETP pour la gestion, la coordination administrative et l'encadrement et 1/3 d'ETP pour la coordination technique auprès de l'ensemble des services mis à disposition,
- au total, le remboursement au Département du Lot représenterait ainsi un montant de 723 990,50 €.

Il est enfin proposé d'inscrire 25 200 € pour les charges générales du syndicat : assurances, honoraires, études, frais d'acte, fournitures, etc.

Le budget de fonctionnement 2025 proposé s'élève à **749 190,50 €** et se traduit tel que présenté :

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre Article	Nature analytique	Montants votés	Chapitre Article	Nature analytique	Montants votés
CH 011	Charges à caractère général	24 800,00	CH 002	Résultat de fonctionnement reporté	109 209,90
6 064	Fournitures administratives	200,00	002	Résultat fonctionnement reporté	109 209,90
6 162	Assurances obligatoires dommage - construction	2 000,00	CH 074	Dotations, subventions et participations	639 980,60
6 168	Primes d'assurances - autres	10 000,00	7 473	Participation des Départements	342 291,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	74 741	Cotisations ADHESIONS Communes et structures intercommunales membre GFP	113 297,10
6 226	Honoraires (Conseil juridique)	5 000,00	74 748	Cotisations ADHESIONS Communes et structures intercommunales hors GFP	19 140,00
6 227	Frais d'actes et contentieux	200,00	74 751	Cotisations ADHESIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP membre GFP	12 000,00
6 231	Annonces et insertions	200,00	74 758	Cotisations ADHESIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP hors GFP	5 144,00
6 232	Fêtes et cérémonies	1 100,00	74 784	Cotisations ADHESIONS CCAS et caisses des écoles	776,00
6 281	Concours divers (Cotisations...)	100,00	Total cotisations adhésions		150 357,10
CH 012	Charges de personnel et frais assimilés	723 990,50	74 741	Défraiements CONVENTIONS Communes et structures intercommunales membre GFP	118 069,70
6218	Remboursement Temps de transport	28 319,22	74 748	Défraiements CONVENTIONS Communes et structures intercommunales hors GFP	23 214,80
	Remboursement Forfait	175 508,28	74 751	Défraiements CONVENTIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP membre GFP	0,00
	Remboursement Interventions conventionnées	150 000,00	74 758	Défraiements CONVENTIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP hors GFP	6 048,00
	Remboursement Gestion, coordination et conseil	370 163,00	74 784	Défraiements CONVENTIONS CCAS et caisses des écoles	0,00
CH 065	Autres charges de gestion courante	400,00	Total défraiements conventions		147 332,50
6 585	Intérêts moratoires	200,00	CH 075	Autres produits de gestion	0,00
6 588	Autres charges diverses de gestion courante	200,00	7 588	Autres produits divers de gestion courante	0,00
CH 067	Charges spécifiques	0,00	CH 077	Produits spécifiques	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>749 190,50</b>	<b>TOTAL</b>		<b>749 190,50</b>

La présidente appelle les observations des membres et invite le conseil d'administration à se prononcer sur ce point.

**M.DUTRANOIS**, maire de la commune de Floressas prend la parole il souhaite savoir ce qu'est le « temps transport ».

**Mme la Présidente** indique que le temps transport est remboursé au Département sur la base d'un taux, il permet de neutraliser les coûts.

**Mme LEROUX** précise que seuls les coûts agents sont au final facturés.

**M.DUTRANOIS** évoque le fait de ne pas connaître la cheffe de service du STR de Cahors (porte d'entrée du SDAIL),

**Mme la Présidente** évoque le sujet des portes d'entrée du SDAIL et de l'organigramme fonctionnel à venir.

**Mme LEROUX** prend la parole et rappelle l'historique des « portes d'entrées STR »

Une évaluation a été réalisée en 2020. La porte d'entrée historique du SDAIL avait été fixée au niveau des STR. Au fil du temps, d'autres portes ont émergé (secrétariat, chef projet). Cela est devenu un peu plus décousu. Lors de l'évaluation, il n'y avait pas eu d'envie de clarifier ce point. Pour autant, un travail de clarification est nécessaire dans la perspective des élections municipales. L'organigramme fonctionnel devrait permettre de mieux identifier les acteurs, et

mettre en avant les expertises avec les compétences. L'actualisation du catalogue suit d'ailleurs cette même logique.

**M.SUC**, payeur départemental évoque une augmentation du coût des assurances, il souhaite connaître l'impact sur le SDAIL  
Les services administratifs du SDAIL indiquent que l'augmentation des assurances est de l'ordre de + 50% pour la responsabilité civile.

**M.RIGAL**, président du Département du Lot, confirme qu'il est de plus en plus difficile de s'assurer et évoque certaines problématiques rencontrées au niveau du Département dans ce domaine. Il relève une forte augmentation qu'il qualifie d'incompréhensible et d'inadmissible. Il fait part de questionnements et de réflexions menées en interne sur ce sujet.

**M. DUTRANOIS** reprend la parole, il souhaite savoir si les syndicats des eaux sollicitent le SDAIL. Cite en exemple les demandes de certains de ses usagers pour une réutilisation de l'eau pour les cultures de type truffières

**M. RIGAL** répond par la négative et précise que ce domaine ne correspond pas au cœur de métier du SDAIL. La question du pluvial étant traitée à l'intérieur des projets, il évoque l'ingénierie mobilisable sur le territoire.

Aucune autre observation n'étant relevée, le point n°4, budget du SDAIL 2025 est mis au vote.

**Après avoir délibéré**, le conseil d'administration, par :

**13 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**0 ABSTENTION**

**ADOPTE** le budget 2025 du syndicat au chapitre et comprenant :

- une section dépenses de fonctionnement à hauteur de 749 190,50 €
- une section recettes de fonctionnement à hauteur de 749 190,50 €

Mme la présidente remercie les membres du conseil et leur demande de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circule pour le vote du budget.

\*

Elle ouvre ensuite les questions diverses et propose un échange sur la thématique de l'ingénierie financière.

## Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie

### Réflexions autour de l'ingénierie financière

- Optimiser les financements des projets face à la réduction des ressources financières disponibles ;
- Garantir la réalisation de projets pour maintenir une dynamique et une attractivité des communes lotoises ;
- Renforcer le conseil financier auprès des communes ;
- Clarifier la méthodologie d'accompagnement.



Mme **CAPMAS**, maire de la commune de Saint-Martin-le-Redon s'inquiète. Elle indique que le travail à conduire sur l'ingénierie financière est très intéressant mais pourrait être vain face au nombre de refus de demande de DETR. Elle demande s'il est possible d'imaginer faire représenter les communes par le SDAIL pour défendre les dossiers DETR

**M. RIGAL** rappelle que fut un temps, la période était généreuse, peut-être trop généreuse : l'Etat pouvait attribuer jusqu'à 80% aujourd'hui ce n'est plus le cas et c'est devenu très compliqué. Pour la DETR, la Préfecture a fait le choix de cibler en premier lieu les écoles et en second, les établissements de santé. L'aménagement des espaces public ne constitue pas une priorité. Enfin sur le volet « eau » pas de volonté affichée niveau DETR.

**M.TILLET**, maire de la commune de Leyme prend pour exemple le projet de la station d'épuration de la commune (2 millions). La question porte surtout sur l'organisation de l'emprunt, sur la stratégie du prêt à mettre en place, l'objectif étant de limiter les frais pour la commune. Il indique que les conseillers aux décideurs locaux peuvent apporter leur aide sur cette expertise, faire des analyses financières pour les communes : document de valorisation, niveau d'emprunt...apporter un premier éclairage pour que la commune puisse décider si elle déroule ou pas son projet.

**M.SUC** précise que quelques conseils peuvent être apportées aux communes. La direction regarde lorsqu' il s'agit de gros projets. Le SDAIL peut être facilitateur. Pour autant le choix final de faire ou de ne pas faire appartient aux élus. La limite est à résumer en ces termes : « le conseiller n'est pas juge de l'opportunité »

**Mme LEROUX** apporte des vigilances sur le sujet de l'ingénierie financière qui ne peut aboutir automatiquement à des résultats.

Evocation des missions (3 missions socles). Sur le dernier socle, l'objectif est d'appuyer les communes sur ce type de question « Est-ce que je peux porter le projet ? ».

La question qui se pose pour le SDAIL : « Jusqu'où on va ? »

Les conseillers aux décideurs locaux (CDL) assurent une analyse financière et constitue un premier éclairage. Pour autant, un besoin existe puisque les CDL n'apportent pas une « expertise métier ».

**Mme CHASSAIN**, conseillère départementale, maire de la commune de Pomarède témoigne de l'appui apporté par les conseillers aux décideurs locaux et EPF pour autant elle relève les difficultés afférentes à l'achat du foncier, aux décisions à prendre toujours dans des délais de plus en plus tendus.

Elle indique rester aujourd'hui avec ses questionnements et ne pas avoir fait de choix.

Au-delà de la question de l'analyse du risque financier, se pose celle du risque politique.

**M.PROVENCE** délégué SDAIL pour la commune de Castelfranc témoigne du conseil apporté par les services. Le plus complexe, c'est une vision pluriannuelle et surtout l'analyse du risque. Il indique qu'il serait intéressant d'avoir un accompagnement sur l'ensemble du mandat.

**Mme la Présidente** ajoute que SDAIL doit être à l'interface entre les différents acteurs pour amener ses adhérents dans l'opérationnel.

**Mme LEROUX** rappelle qu'accompagner les communes dans leurs projets, c'est ce qui constitue l'ADN du SDAIL.

**M.RIGAL** insiste sur le fait qu'une commune ne peut rester seule avec ses questionnements, elle doit être accompagnée et orientée.

**Mme la Présidente** remercie les membres du conseil d'administration pour leur participation et leur rappelle qu'ils sont invités à partager un moment d'échanges et de convivialité autour d'un repas.

La séance du conseil d'administration du SDAIL du 10 avril 2025 est levée à 12h.

\*

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot



Anne LAPORTERIE

**Séance du 10 avril 2025**

**PROCES VERBAL  
 DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ANNEXE**

**Liste des adhérents au 10 avril 2025**

Le nombre d'adhérents au SDAIL s'élève à **257** communes, 4 communautés de communes (EPCI), 2 SIVU, 1 CCAS, Territoire d'Énergie Lot (TE46) et le Département du Lot, soit au total **266** membres.

	<b>Nom de la commune ou de l'EPCI</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>Délégué suppléant</b>
1.	Albas	ALAUX Jean-Pierre	DECOUDIN Marc
2.	Albiac	BERTHOUMIEU Marie	LASCOUX Christiane
3.	Alvignac	BOUVET Jean-Marc	STERNENBERG Joël
4.	Anglars	WEBER Michel	MAITRE Patrick
5.	Anglars Juillac	LAFFARGUE Francis	MARTY Christian
6.	Anglars-Nozac	BAZIN Serge	BURNENS Philippe
7.	Arcambal	DIETSCH Jérôme	DALOPT-BRUNET Stéphanie
8.	Assier	LATAPIE Jérémy	DOUMENC Sophie
9.	Aujols	NASTORG Damien	BARBILLON Frédéric
10.	Autoire	MAGNAC Bernard	DUBRUILLE Chantal
11.	Aynac	LEONARD Hervé	PRADILLON Pierre
12.	Bach	VALETTE Patrick	GAY Laurent
13.	Bagnac sur Célé	BRU Lambert	LAGANNE Jean-Paul
14.	Barguelonne-en-Quercy	PRESSUROT Jean	JALBERT Christian
15.	Beauregard	LINOU Didier	MARTIAL-GUILHEM Laurence
16.	Beduer	CAVARROC Annie	RICHARD Carine
17.	Belaye	DESHAYES Corinne	BAIJOT Jacques
18.	Belfort du Quercy	ESCOBOSA Alain	CASTELNAU Dorothee
19.	Bellefont-La-Rauze	MONELLS Georges	BENGIO Marc
20.	Belmont-Sainte-Foi	TISON Sylviane	ROMANET Thierry
21.	Bessonies	SOUQ Matthieu	THERS Francis
22.	Bétaille	GUINOT Patrice	DARNIS Marc
23.	Bio	LAMOTHE Jérôme	PELLON Angélique
24.	Boissières	VALLAT Jean-François	PARNAUDEAU Willy
25.	Boussac	RATIE Francis	PEGOURIE Michèle
26.	Bouziès	FOLICHON Michèle	RAFFY Gilles
27.	Bretenoux	ESCARPE Laurent	LACATON Laurence

28.	Cabrerets	BESSAC Alain	MAGOT Vincent
29.	Cadrieu	DUPONCHELLE Christiane	LAROCHE Daniel
30.	Caillac	MIQUEL Philippe	SABROU Jacques
31.	Calamane	DUJOL Jean-Paul	CESCHIN Bernard
32.	Calès	SALVAN Lucien	VERGNES Christophe
33.	Calvignac	FOUILLADE Philippe	HAUVETTE Alix
34.	Cambayrac	MAURES Jean-Jacques	GIRARD Manuel
35.	Camboulit	GUILLOT Muriel	LAÏB Claude
36.	Camburat	NICOL HEIMBURGER Evelyne	GENTILHOMME Sébastien
37.	Caniac-du-Causse	CHIAPPINI Jean-Pierre	SABRAZAT Jean-Pierre
38.	Capdenac	BATHEROSSE Guy	CAVALIE Guy
39.	Carayac	GUERRIERI Léa	MARTEL Véronique
40.	Cardaillac	BRÉGEON Florent	VIDAL Xavier
41.	Carennac	GADALOU Jean-Claude	LESCALE Alain
42.	Carnac-Rouffiac	MOLINIE Mathieu	HENRAS Anthony
43.	Castelfranc	PROVENCE Franck	BOLOS Laurent
44.	Castelnau-Montratier	DUCHENE Gaëlle	LACOSTE Michel
45.	Catus	BLATY Olivier	MIERMONT Guillaume
46.	Cavagnac	RODRIGUES Martine	LAPORTE Patrick
47.	Cenevières	DEGLETAGNE Gérard	LE GALLIC Françoise
48.	Cézac	ROUSSILLON Maurice	PARAIRE Fabien
49.	Cieurac	PEYRUS Guy	VERGNE Mathieu
50.	Cœur-de-Causse	DAGNEAUX Stéphane	DARDENNE Bruno
51.	Concores	LATROUITE Daniel	LANGHOFF Gerhard
52.	Concots	MARLAS Yves	THIBERVILLE Mathieu
53.	Condat	ROQUES Didier	BROUSSE Fabrice
54.	Corn	KISS Sabrina	CHIMINELLO Sylvie
55.	Cornac	GUYOT Jean-Pierre	VEAUX Esther
56.	Couzou	CLAVEL Laurent	RIVIERE Sandrine
57.	Crayssac	ROUQUIÉ Sophie	DUMAS Eric
58.	Crégols	DELBOS Anne-Marie	CAZADIEU Stéphanie
59.	Cremps	CONQUET Claude	COURNEDE Joseline
60.	Cressensac-Sarrazac	ROSSBURGER Marc	ROCHE Franck
61.	Creyse	GAILLET Denis	BAULT Jean-Pierre
62.	Cuzac	VANDEKERCKHOVE Geneviève	GRANIER Pierre
63.	Cuzance	BROUSSE Michel	VILLEPONTOUX Thierry
64.	Dégagnac	ROQUES Hervé	BOSC Audrey
65.	Douelle	LANES-FOURNIE Bénédicte	TREIL Jean
66.	Duravel	DARQUES-ROSE Eric	ROUCH Laurent
67.	Durbans	GRATIAS Henri	LALO Théodore
68.	Escamps	DELHON Jérémie	HARDOUIN Jordan
69.	Espagniac Ste Eulalie	CABRIGNAC Jean-Louis	SORET Pierre
70.	Espère	PETITBERGHIEEN Jean- Pierre	SOUBIELLE Nathalie
71.	Estal	CAMBON Serge.	BOUAT Sébastien
72.	Fajoles	LALANDE Fabienne	PELLETIER Didier

73.	Faycelles	IBANEZ Jean-Claude	RODRIGUES André
74.	Felzens	BERTHELEMY Bernard	LUGAN Bernard
75.	Figeac	LANDES Bernard	BALDY Guillaume
76.	Flaujac-Poujols	NOUGARET Thierry	RIVIERE Marie-Pierre
77.	Floressas	DUTRANOIS Alain	ROUGER Jacques
78.	Floirac	BARROUILHET Alexandre	JOUASSAIN Christian
79.	Fons	MARTIN Laurent	MORAND Marc
80.	Fontanes	MACHEFERT Dominique	FONT Corinne
81.	Francoulès	VIVANCOS José	SARLAT Patrick
82.	Frayssinet	SAINT MARTIN Claude	COULON Josiane
83.	Frayssinet le Gélat	GOMEZ Nadège	SEGOL Pierre
84.	Frayssinhes	MARTIGNAC Thierry	ASFAUX Maxime
85.	Frontenac	FARRUGIA Thierry	BRUGIDOU Didier
86.	Gagnac-sur-Cère	BLAIN Thierry	En cours de désignation
87.	Gignac	FAUREL Didier	RICOU Arnaud
88.	Gigouzac	MOLINIE Romuald	LARTIGUE Sylvain
89.	Gindou	LAVAUUR Annie	MARQUET Anne-Marie
90.	Gintrac	LAVERNHE Françoise	FREGEAC Olivier
91.	Gorses	VALETTE Julien	BARDET Adrien
92.	Goujounac	VINGES Lucy	GUERIN Jacques
93.	Gréalou	VEDRUNE Mathilde	FOUCHER Jacques
94.	Grézels	JOUCLAS Patrick	JAMPIERRE Valérie
95.	Grèzes	DELIE Bruno	ROCHETTE Philippe
96.	Issendolus	GUGLIELMETTI Michel	BAYNAT Régis
97.	Labastide du Haut-Mont	CORN Jean	VERMEIL Rémi
98.	Labathude	VIROLE Jacques	GUILLET Jean-Pascal
99.	Laburgade	SAUVIER Jean-Claude	OLIJNYK Christophe
100.	Lacapelle Cabanac	SIMON Thierry	DELCOUSTAL Stéphane
101.	Lacave	MAGNIEN Philippe	ROUGIE David
102.	Lachapelle Auzac	MAURY Ernest	FAUREL Jo
103.	Ladirat	SAINT-MAXENT Didier	BILLOUX Audrey
104.	Lagardelle	VIDILLES Jean-Louis	GAVRILOFF Basile
105.	Lalbenque	BISMES Guillaume	CHARONNAT Serge
106.	Lamagdelaine	LACALMONTIE Luc	ARNAUDET Véronique
107.	Lamothe-Cassel	MANGIEU Noémie	ASTORG Gilles
108.	Lamothe-Fénelon	CHARBONNEAU Patrick	RANOUIL Philippe
109.	Lanzac	GUIYOU Josiane	DELVERT Alain
110.	Laramière	BOULPICANTE Valérie	CARRIE Didier
111.	Larroque Toirac	PRADINES Fabrice	RIFFLÉ Jean-François
112.	Latouille Lentillac	KERMES Thierry	LAURANS Judicaël
113.	Laresses	LAVERGNE Hervé	LACAM Aurélien
114.	Lauzès	CESSSES Gérard	POUYDEBAT Noël
115.	Laval-de-Cère	MOULIN Michel	LEGUAY Laurent
116.	Lavercantière	VILARD Gilles	TOME Sogna
117.	Lavergne	RIGOUSTE Jean-Louis	BOY Patrick
118.	Le Bastit	CHAMBERT Sébastien	HERION Véronique
119.	Le Bourg	AUGUIE Nadia	CAZE-BOUCHET Odile

120.	Le Bouyssou	SALIS Daniel	BERTOLDI Françoise
121.	Lendou-en-Quercy	UHDE Marie-Line	LAFARGUE Delphine
122.	Lentillac du Causse	ROUQUIE Christian	BOUCHER Guilhem
123.	Lentillac Saint Blaise	SORS David	LAFON Emilie
124.	Léobard	TAILLADE Robert	BOUYGUES Christian
125.	Les Arques	BOURHOVEN Roger	MOUSSEAU Philippe
126.	Les Junies	SIMON-PIQUET Agnès	ROUQUIE Julien
127.	Les Pechs-du-Vers	MARTY Alain	BERTRAND Julien
128.	Le Roc	SALINIER Jean-Jacques	LAFON-BARRUEL Véronique
129.	Le Vignon-en-Quercy	ALARY Marielle	FOUCHÉ Pierre
130.	Leyme	TILLET Marc	MARCILHAC Christiane
131.	Lherm	REIX Jean-Albert	VIALARD Serge
132.	Limogne-en-Quercy	NOUVIALE Arnaud	BOUCHARD Jean-Luc
133.	Linac	LACOMBE Jean-Claude	ROUMIGUIER Laure
134.	Livernon	SOULIER Bruno	COLDEFY Jacques
135.	Loubressac	BASSET Jacqui	CHABEAUX Ludovic
136.	Loupiac	LASCOMBES Eric	DELAGNES Claude
137.	Lugagnac	RAMOND Philippe	VIGNES Jean-François
138.	Lunan	PASSEMAR Patrick	ATTINOST Michel
139.	Lunegarde	DECHAMP Nicolas	CAVALIE Philippe
140.	Luzech	PIASER Bernard	AZNAR Delphine
141.	Marcilhac / Célé	BLUM Jean-François	En cours de désignation
142.	Marminiac	FLORENTY Vincent	PEYRIE Sabine
143.	Martel	LEVET Michel	ARESTIER Jérôme
144.	Masclat	DELMARES Bernard	GILET Georges
145.	Mauroux	KODDEN Antonie	XUEREB Jean-Marc
146.	Maxou	LAFFRAY Patrick	CALAS Béatrice
147.	Mayrac	DALE Claire	GRADES Cyril
148.	Mayrinhac-Lentour	CARBONNE-BLANQUI Sylvain	FAURE Didier
149.	Mechmont	PONS Stéphane	ALESI Michel
150.	Mercuès	DIZENGREMEL Ludovic	BLADOU-GRENIER Corine
151.	Meyronne	CAVIER Annie	LONGE Alain
152.	Miers	MEY Caroline	GENRIES Olivier
153.	Montamel	BELIVENT Jean-François	CUNIAC Didier
154.	Montbrun	RAUFFET Sylvie	PRADINES Nathalie
155.	Montcabrier	DORIAN Didier	BONDER Patrice
156.	Montcléra	BLANCO Nicole	TOURENNE Line
157.	Montcuq-en-Quercy-Blanc	LALABARDE Alain	BARRES Roland
158.	Montdoumerc	CAMMAS Francis	COSTE Christian
159.	Montgesty	RIVAGE Didier	LEFEVRE Jean-Yves
160.	Montlauzun	SOVERINI Armand	CARETTE Chantal
161.	Montredon	BLANQUI Roseline	CHATTE Claude
162.	Montvalent	TAUXES Nadia	BOUDET Victor
163.	Nadaillac-de-Rouge	BOSREDON Christine	CHAISTRUSSE Francis
164.	Nadillac	SARFATI Sophie	PERIE Simone
165.	Nuzéjols	DESSERTAINE Brigitte	BOEUFGRAS Marie Aleth
166.	Padirac	ANDRZEJEWSKI André	LESCALES Cyril

167.	Parnac	GASTAL Gwladys	BOMPA Philippe
168.	Payrac	MAURY Fabrice	WARETTE Maryse
169.	Payrignac	MALEVILLE Jérôme	GRIFFE Alain
170.	Pern-Lhospitalet	ESTRADEL Jean-Luc	BRUGIDOU Bernard
171.	Pescadoires	BURI Jean-Paul	ALZAGA Bernard
172.	Peyrilles	MAGOT Stéphane	DESCAMP Muriel
173.	Pinsac	GLEYZE Dominique	ROCHELLI Laurent
174.	Pomarède	BONNAUD Julien	ROTELLI Didier
175.	Pontcirq	CHATAIN Thierry	MAINGE Gislaine
176.	Porte-du-Quercy	BESSIERES Christian	MOURGUES Pierre-Marie
177.	Pradines	VEZINE Romain	LIAUZUN Christian
178.	Prayssac	SIGAUD Fabienne	ROGER Christophe
179.	Predeignes	BAHU Pascal	JUVENAL Alain
180.	Puyjourdes	TRAVERSAC David	BUGEAU Philippe
181.	Puy-L'Evêque	GAULIER Joëlle	Mme BRU Dominique
182.	Quissac-en-Quercy	FOGARIZZU Alain	COUENNE Doris
183.	Rampoux	PERIE Pascal	FAURIE Jean-Claude
184.	Reilhac	ESCAPOULADE-JOYEUX Julie	REYNES Christian
185.	Reilhaguet	COUDERC Thierry	JACQUET Catherine
186.	Reyrevignes	TREMOULET Jean	MIR Sandrine
187.	Rignac	LACAYROUZE Francis	SANZ Alain
188.	Rocamadour	Mme LENFANT Dominique	AMARÉ Pierre
189.	Rouffilhac	GABET Jean-Michel	Mme BONNET Dominique
190.	Rueyres	ROUMIEUX Ludovic	DELMAS Jean-Pierre
191.	Sabadel Latronquière	LAPORTE Jean	VERMANDE Marc
192.	Saint Bressou	OLIVIER Patrice	GRIFFOUL Jean-Louis
193.	Saint Caprais	AUBRY Richard	En cours de désignation
194.	Saint-Chamarand	PIOT Denis	RENARD Evelyne
195.	Saint-Cirgues	JAULIAC Sylvain	LACAZE Adrien
196.	Saint Cirq Lapopie	DUJARDIN Edgard	VALETTE Bernard
197.	Saint Cirq Madelon	MAURY Christine	VIGNAL Jérémy
198.	Saint Cirq Souillaguet	CONSTANT Jean-Michel	LAUMAILLE Fabrice
199.	Saint Clair	DEVIERS Patrick	DELCHIE Michel
200.	Saint-Denis Catus	MOURGUES Michel	RAUZIERES Elodie
201.	Saint-Denis Lès Martel	MISPOULET Guy	GERDOLLE Julien
202.	Saint-Félix	CONSTANT Denis	CRISTINI Jean-Paul
203.	Saint-Germain-du-Bel-Air	RUAMPS Philippe	VALLAT Claude
204.	Saint-Géry- Vers	BASCOUL Serge	VERTUT Didier
205.	Saint Hilaire	LAFON Guy	FOUR Stéphane
206.	Saint-Jean-De-Laur	CONTE Didier	DELLER Martine
207.	Saint-Jean Lagineste	DELPRAT Laurent	FAURE René
208.	Saint-Jean-Lespinasse	LAMOUREUX Alexandre	BENNET Georges
209.	Saint Jean Mirabel	LABORIE Bernard	ROQUES Nathalie
210.	Saint-Laurent-les-Tours	CASSAN Sandie	BOURDET Alain
211.	Saint Martin Labouval	ISSALY Jacques	DEWITTE Olivier
212.	Saint-Martin-le-Redon	CAPMAS Käthe	DUBOSC Flore
213.	Saint-Maurice-en-Quercy	DESTRUEL Gilbert	TRANVOIZ Cécile

214.	Saint Médard	MERAVILLES Hervé	GAMBIER Valentin
215.	Saint Médard de Presque	MAILLOT Sébastien	RIOL Serge
216.	Saint Médard-Nicourby	ROUSSIES Christian	ROUSSIES Jean-Marie
217.	Saint-Michel-de-Bannières	JOS Gaëligue	GUERNIOU Françoise
218.	Saint Michel Loubéjou	MARCASTEL Didier	ROMAN Thierry
219.	Saint-Paul de Vern	LAMOURET Edgar	LANDES Michel
220.	Saint-Paul-Flaugnac	RESSEGUIÉ Michel	FAISANT Michelle
221.	Saint-Perdoux	AYRAL Amandine	GIBERGUES Laurent
222.	Saint-Pierre Toirac	BRIX Lucien	PIRASTU Michèle
223.	Saint-Projet	GARRIGUE Manon	ROSSIGNOL Dominique
224.	Saint-Simon	VAYSSIE Sébastien	OLIVIER Frédéric
225.	Saint-Sulpice	LOHEZIC Gérard	FAURE Bernard
226.	Saint Vincent du Pendit	GONZALEZ Jacqueline	LARRIBE Roger
227.	Saint-Vincent Rive d'Olt	TISSANDIÉ-VERGNE Florence	BENAC Jean-Bernard
228.	Sainte-Colombe	LANDES Roger	ALBAICETA Laurent
229.	Salviac	BOULICOT Emmanuel	CABANEL Alexandre
230.	Sauliac-sur-Célé	CERTHOUX Michel	LOMPECH Anne
231.	Sauzet	LASJAUNIAS Stéphane	ALBAGNAC Fabien
232.	Sénaillac-Latronquière	LE ROUX Michel	CAVAILLÉ Daniel
233.	Seniergues	MONESTIER Laurence	THEBAUD Michel
234.	Sérignac	MOURGUES Joël	BONAFOUX Pierre
235.	Sonac	BESSEDE Claudine	THEUERKAUF Arnold
236.	Soturac	FORT Marie-Madeleine	FOURNOL Daniel
237.	Soucirac	TALAYSSAT Marie- Françoise	DHERBOMEZ Jean-Marc
238.	Soulomès	DELQUEUX Etienne	PONS Christian
239.	Sousceyrac-en-Quercy	COLOMB-DELSUC Jean- Philippe	THEIL Carole
240.	Strenquels	GILLET Patrice	BREIL Daniel
241.	Terrou	En cours de désignation	MATHIEU Marc
242.	Teyssieu	DIAZ Sylvain	LACAM Jérôme
243.	Thédirac	COURNAC Jean-Marie	GUITOU Gérard
244.	Thégra	LAGARRIGUE Jean-Claude	CHARTROUX Thierry
245.	Thémines	BRUNET Jacques	PRUNET Catherine
246.	Théminettes	FAYT Emmanuel	CIPIERE Alain
247.	Tour de Faure	TEYSSEDRE Patrick	EYROLLE Jean-Louis
248.	Touzac	GONZALEZ José	DA COSTA Christine
249.	Trespoux Rassiels	DELORD-BONNETAT Karine	COLLIER Damien
250.	Uzech	LACROIX Jean-Marc	PUCHAUX Christophe
251.	Varaire	BOULPIQUANTE Francis	RAYMOND Corinne
252.	Vaylats	CHARRIE Robert	RICHER Nadège
253.	Vayrac	LAVERGNE AZARD Loïc	LAQUIEZE Christian
254.	Viazac	BEDOU André	PHILIPPE Nathalie
255.	Vidaillac	TEULIER Francis	COLON André
256.	Villesèque	TRIPARD Linda	PETIT-BOURDET Mathieu
257.	Vire-sur-Lot	VANTILCKE Michel	HARTMANN Edmond

258.	Communauté de communes du Quercy Blanc	VIGNALS Bernard	CAUMON Patrice
259.	Communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble	BLADINIÈRES Serge	FROIDEFOND Yvette
260.	Communauté de communes du Grand Figeac	HUG Maxime	LAVAYSSIERE Michel
261.	Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR	GAVET Jean-Philippe	PUECH Roland
262.	SIVU DE LA VALLEE DU CEOU	VILARD Pascal	THAUVIN Aurélie
263.	SIVU MIERS ALVIGNAC	CASSABOIS Marie-Pierre	LACOSTE Maryse
264.	Centre Communal d'Action Sociale d'Assier	CAYROL Maëlys	CAYROL Laure
265.	TE46	THELINGE Dominique	ROUSSIES Stéphanie
266.	Département du Lot	BRANCO Rémi	ARNAUDET Véronique
		DELANDE Claire	BIZAT Dominique
		GASTAL Marc	BOUILLAGUET Vincent
		LAPERGUE Françoise	CHASSAIN Véronique
		LAPORTERIE Anne	JAMMES Jean-Pierre
		MARRE Denis	LAGARDE Edith
		MELLINGER André	LEWICKI Pascal
		RIGAL Serge	MARLAS Catherine
		TERLIZZI Alfred	PROENÇA Christophe
		VILLEPONTOUX Régis	VACOSSIN Amélie

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à 14h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Prade, à Pradines, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

**Etaient présents**

**Pour le Département du Lot** : Anne LAPORTERIE ; Denis MARRE ;

**Pour les communes et EPCI** : Lambert BRU (BAGNAC-SUR-CELE) ; Marc TILLET (LEYME) ; Gwladys GASTAL (PARNAC)

**Etaient représentés par suppléance ou pouvoir**

**Pour les communes et EPCI** : Alain BESSAC (CABRERETS) par Alain DUTRANOIS (FLORESSAS) ; Maxime HUG (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Michel WEBER (ANGLARS) ; Jean-Louis VIDILLES (LAGARDELLE) par Eric LASCOMBES (LOUPIAC) ; Agnès SIMON-PICQUET (LES JUNIES) par Lambert BRU (BAGNAC-SUR-CELE) ; Philippe RAMOND (LUGAGNAC) par Kathe CAPMAS (SAINT MARTIN LE REDON) ; Fabienne SIGAUD (PRAYSSAC) par Gwladys GASTAL (PARNAC) ; Jean-Philippe COLOMB-DELSUC (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY) par Dominique TELLINGE (TE46 – Territoire Energie Lot) ;

**Pour le Département** : Claire DELANDE par Denis MARRE ; Serge RIGAL par Anne LAPORTERIE

**Etaient absents (excusés)**

**Pour le Département** : Rémi BRANCO ; Marc GASTAL ; Françoise LAPERGUE ; André MELLINGER ; Alfred TERLIZZI ; Régis VILLEPONTOUX ;

**Nombre de délégués** : En exercice : 20  
Titulaires : 05  
Suppléants : 05  
Pouvoirs : 04  
Absents : 06  
**Votants : 14**

**Date de la convocation** : 27 janvier 2026

## Délibération CA-2026-02 : Compte rendu des décisions de la présidente

Pour permettre une plus grande fluidité de fonctionnement, l'article 6 des statuts prévoit que les adhésions soient validées par décision de la présidente, à charge pour celle-ci de rendre compte au conseil d'administration des délibérations reçues et validées.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, le SDAIL a enregistré 1 adhésion à savoir :**

Membre adhérent	Délégué titulaire	Délégué suppléant	Date d'adhésion
LATRONQUIERE	HAMMERSCHMIDT Harry	BONNE François	21/01/2026

Considérant le retrait des communes de BACH et PUYJOURDES, le SDAIL compte aujourd'hui **256** communes, 4 communautés de communes (EPCI), 2 SIVU, le Territoire d'Energie Lot (TE46), 1 CCAS (EPA) et le Département du Lot, soit au total **265 membres**.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, par :**

**14 voix POUR**  
**00 voix CONTRE**  
**00 Abstention**

**VALIDE** la liste des nouveaux membres du syndicat et arrête la liste globale telle que jointe à la présente délibération.

**DONNE ACTE** à madame la présidente du compte-rendu de ces décisions.

Fait à Pradines, le 05 février 2026

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
préfecture et de la publication le 10/02/2026

Le délai de recours éventuel devant le Tribunal Administratif de Toulouse est fixé à deux mois à compter de la date de publication. Il est possible de saisir le tribunal par voie dématérialisée, via le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture 046-200047090-20260205-CA-2026-02-DE Date de télétransmission : 09/02/2026 Date de réception préfecture : 09/02/2026
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Liste des adhérents au SDAIL (05/02/2026)

### Liste des adhérents au SDAIL (05/02/2026)

Le nombre d'adhérents au SDAIL s'élève à **256** communes, 4 communautés de communes (EPCI), 2 SIVU, 1 CCAS, Territoire d'Energie Lot (TE46) et le Département du Lot, soit au total **265** membres.

	Nom de la commune ou de l'EPCI	Délégué titulaire	Délégué suppléant
1.	Albas	ALAUX Jean-Pierre	DECOUDIN Marc
2.	Albiac	BERTHOUMIEU Marie	LASCOUX Christiane
3.	Alvignac	BOUVET Jean-Marc	STERNENBERG Joël
4.	Anglars	WEBER Michel	MAITRE Patrick
5.	Anglars Juillac	LAFFARGUE Francis	MARTY Christian
6.	Anglars-Nozac	BAZIN Serge	BURNENS Philippe
7.	Arcambal	DIETSCH Jérôme	DALOPT-BRUNET Stéphanie
8.	Assier	LATAPIE Jérémy	DOUMENC Sophie
9.	Aujols	NASTORG Damien	BARBILLON Frédéric
10.	Autoire	MAGNAC Bernard	DUBRUILLE Chantal
11.	Aynac	LEONARD Hervé	PRADILLON Pierre
12.	Bagnac sur Célé	BRU Lambert	LAGANNE Jean-Paul
13.	Barguelonne-en-Quercy	PRESSUROT Jean	JALBERT Christian
14.	Beauregard	LINOUD Didier	MARTIAL-GUILHEM Laurence
15.	Beduer	CAVARROC Annie	RICHARD Carine
16.	Belaye	DESHAYES Corinne	BAIJOT Jacques
17.	Belfort du Quercy	ESCOBOSA Alain	CASTELNAU Dorothee
18.	Bellefont La Rauze	MONELLS Georges	BENGIO Marc
19.	Belmont-Sainte-Foi	TISON Sylviane	ROMANET Thierry
20.	Bessonies	SOUQU Matthieu	THERS Francis
21.	Bétaille	GUINOT Patrice	DARNIS Marc
22.	Bio	LAMOTHE Jérôme	PELLON Angélique
23.	Boissières	VALLAT Jean-François	PARNAUDEAU Willy
24.	Boussac	RATIE Francis	PEGOURIE Michèle
25.	Bouziès	FOLICHON Michèle	RAFFY Gilles
26.	Bretenoux	ESCARPE Laurent	LACATON Laurence
27.	Cabrerets	BESSAC Alain	MAGOT Vincent
28.	Cadrieu	DUPONCHELLE Christiane	LAROCHE Daniel
29.	Caillac	MIQUEL Philippe	SABROU Jacques
30.	Calamane	DUJOL Jean-Paul	CESCHIN Bernard
31.	Calès	SALVAN Lucien	VERGNES Christophe
32.	Calvignac	FOUILLADE Philippe	HAUVETTE Alix
33.	Cambayrac	MAURES Jean-Jacques	GIRARD Manuel
34.	Camboulit	GUILLOT Muriel	BOUCLON Claude
35.	Camburat	NICOL HEIMBURGER Evelyne	GENTILHOMME Sébastien
36.	Caniac-du-Causse	CHIAPPINI Jean-Pierre	SABRAZAT Jean-Pierre

**Délibération CA-2026-02 du 05/02/2026**  
**Compte rendu des décisions de la présidente**

37.	Capdenac	BATHEROSSE Guy	CAVALIE Guy
38.	Carayac	GUERRIERI Léa	MARTEL Véronique
39.	Cardaillac	BRÉGEON Florent	VIDAL Xavier
40.	Carennac	GADALOU Jean-Claude	LESCALE Alain
41.	Carnac-Rouffiac	MOLINIE Mathieu	HENRAS Anthony
42.	Castelfranc	PROVENCE Franck	BOLOS Laurent
43.	Castelnau Montratier	DUCHENE Gaëlle	LACOSTE Michel
44.	Catus	BLATY Olivier	MIERMONT Guillaume
45.	Cavagnac	RODRIGUES Martine	LAPORTE Patrick
46.	Cenevières	DEGLETAGNE Gérard	LE GALLIC Françoise
47.	Cézac	ROUSSILLON Maurice	PARAIRE Fabien
48.	Cieurac	PEYRUS Guy	VERGNE Mathieu
49.	Cœur-de-Causse	DAGNEAUX Stéphane	DARDENNE Bruno
50.	Concores	LATROUITE Daniel	LANGHOFF Gerhard
51.	Concots	MARLAS Yves	THIBERVILLE Mathieu
52.	Condat	ROQUES Didier	BROUSSE Fabrice
53.	Corn	KISS Sabrina	CHIMINELLO Sylvie
54.	Cornac	GUYOT Jean-Pierre	VEAUX Esther
55.	Couzou	CLAVEL Laurent	RIVIERE Sandrine
56.	Crayssac	ROUQUIÉ Sophie	DUMAS Eric
57.	Crécols	DELBOS Anne-Marie	CAZADIEU Stéphanie
58.	Cremps	CONQUET Claude	COURNEDE Joseline
59.	Cressensac-Sarrazac	ROSSBURGER Marc	ROCHE Franck
60.	Creysse	GAILLET Denis	BAULT Jean-Pierre
61.	Cuzac	VANDEKERCKHOVE Geneviève	GRANIER Pierre
62.	Cuzance	BROUSSE Michel	VILLEPONTOUX Thierry
63.	Dégagnac	ROQUES Hervé	BOSC Audrey
64.	Douelle	LANES-FOURNIE Bénédicte	TREIL Jean
65.	Duravel	DARQUES-ROSE Eric	ROUCH Laurent
66.	Durbans	GRATIAS Henri	LALO Théodore
67.	Escamps	DELHON Jérémie	HARDOUIN Jordan
68.	Espagnac Ste Eulalie	CABRIGNAC Jean-Louis	SORET Pierre
69.	Espère	PETITBERGHIEN Jean-Pierre	SOUBIELLE Nathalie
70.	Estal	CAMBON Serge	BOUAT Sébastien
71.	Fajoles	LALANDE Fabienne	PELLETIER Didier
72.	Faycelles	IBANEZ Jean-Claude	RODRIGUES André
73.	Felzins	BERTHELEMY Bernard	LUGAN Bernard
74.	Figeac	LANDES Bernard	BALDY Guillaume
75.	Flaujac-Poujols	NOUGARET Thierry	RIVIERE Marie-Pierre
76.	Floressas	DUTRANOIS Alain	ROUGER Jacques
77.	Floirac	BARROUILHET Alexandre	JOUASSAIN Christian
78.	Fons	MARTIN Laurent	MORAND Marc
79.	Fontanes	MACHEFERT Dominique	FONT Corinne
80.	Francoulès	VIVANCOS José	CARLAT Patrick
81.	Frayssinet	SAINT MARTIN Claude	BOULONNHOISIANE
82.	Frayssinet le Gélat	GOMEZ Nadège	SEGOL Pierre
83.	Frayssinhes	MARTIGNAC Thierry	ASFAUX Maxime

Actes de l'adoption en préfecture  
046-200047000-20260205-CA-2026-02-DE  
03/02/2026  
Date de réception préfecture : 03/02/2026

**Délibération CA-2026-02 du 05/02/2026**  
**Compte rendu des décisions de la présidente**

84.	Frontenac	FARRUGIA Thierry	BRUGIDOU Didier
85.	Gagnac-sur-Cère	BLAIN Thierry	BEGUEY Eric
86.	Gignac	FAUREL Didier	RICOU Arnaud
87.	Gigouzac	MOLINIE Romuald	LARTIGUE Sylvain
88.	Gindou	LAVAUUR Annie	MARQUET Anne-Marie
89.	Gintrac	LAVERNHE Françoise	FREGEAC Olivier
90.	Gorses	VALETTE Julien	BARDET Adrien
91.	Goujounac	VINGES Lucy	GUERIN Jacques
92.	Gréalou	VEDRUNE Mathilde	FOUCHER Jacques
93.	Grézels	JOUCLAS Patrick	JAMPIERRE Valérie
94.	Grèzes	DELIE Bruno	ROCHETTE Philippe
95.	Issendolus	GUGLIELMETTI Michel	BAYNAT Régis
96.	Labastide du Haut-Mont	CORN Jean	VERMEIL Rémi
97.	Labathude	VIROLE Jacques	GUILLET Jean-Pascal
98.	Laburgade	SAUVIER Jean-Claude	OLIJNYK Christophe
99.	Lacapelle Cabanac	SIMON Thierry	DELCOUSTAL Stéphane
100.	Lacave	MAGNIEN Philippe	ROUGIE David
101.	Lachapelle Auzac	MAURY Ernest	FAUREL Jo
102.	Ladirat	SAINT-MAXENT Didier	BILLOUX Audrey
103.	Lagardelle	VIDILLES Jean-Louis	GAVRILOFF Basile
104.	Lalbenque	BISMES Guillaume	CHARONNAT Serge
105.	Lamagdelaine	LACALMONTIE Luc	ARNAUDET Véronique
106.	Lamothe-Cassel	MANGIEU Noémie	ASTORG Gilles
107.	Lamothe-Fénelon	CHARBONNEAU Patrick	RANOUIL Philippe
108.	Lanzac	GUIYOU Josiane	DELVERT Alain
109.	Laramière	BOULPICANTE Valérie	CARRIE Didier
110.	Larroque Toirac	PRADINES Fabrice	RIFFLÉ Jean-François
111.	Latouille Lentillac	KERMES Thierry	LAURANS Judicaël
112.	Latronquière	HAMMERSCHMIDT Harry	BONNE François
113.	Laresses	LAVERGNE Hervé	LACAM Aurélien
114.	Lauzès	CESSÉS Gérard	POUYDEBAT Noël
115.	Laval-de-Cère	MOULIN Michel	LEGUAY Laurent
116.	Lavercaillère	BESOMBES Gérard	TOME Sogna
117.	Lavergne	RIGOUSTE Jean-Louis	BOY Patrick
118.	Le Bastit	CHAMBERT Sébastien	HERION Véronique
119.	Le Bourg	AUGUIE Nadia	CAZE-BOUCHET Odile
120.	Le Bouyssou	SALIS Daniel	BERTOLDI Françoise
121.	Lendou-en-Quercy	UHDE Marie-Line	LAFARGUE Delphine
122.	Lentillac du Causse	ROUQUIE Christian	BOUCHER Guilhem
123.	Lentillac Saint Blaise	SORS David	LAFON Emilie
124.	Léobard	TAILLADE Robert	BOUYGUES Christian
125.	Les Arques	BOURHOVEN Roger	MOUSSEAU Philippe
126.	Les Junies	SIMON-PICQUET Agnès	ROUQUIE Julien
127.	Les Pechs-du-Vers	MARTY Alain	BERTRAND Julien
128.	Le Roc	SALINIER Jean-Jacques	ARNAUDET Véronique
129.	Le Vignon-en-Quercy	ALARY Marielle	FOUCHER Pierre
130.	Leyme	TILLET Marc	MARCILHAC Christiane
131.	Lherm	REIX Jean-Albert	VIALARD Serge

Accusé de réception en préfecture  
44-2026-02-0005-CA-2026-02-01  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Page 13 sur 13

**Délibération CA-2026-02 du 05/02/2026**  
**Compte rendu des décisions de la présidente**

132.	Limogne-en-Quercy	NOUVIALE Arnaud	BOUCHARD Jean-Luc
133.	Linac	LACOMBE Jean-Claude	ROUMIGUIER Laure
134.	Livernon	SOULIER Bruno	COLDEFY Jacques
135.	Loubressac	BASSET Jacqui	CHABEAUX Ludovic
136.	Loupiac	LASCOMBES Eric	DELAGNES Claude
137.	Lugagnac	RAMOND Philippe	VIGNES Jean-François
138.	Lunan	PASSEMAR Patrick	ATTINOST Michel
139.	Lunegarde	DECHAMP Nicolas	CAVALIE Philippe
140.	Luzech	PIASER Bernard	AZNAR Delphine
141.	Marcilhac / Célé	BLUM Jean-François	LAVILLE Eric
142.	Marminiac	FLORENTY Vincent	PEYRIE Sabine
143.	Martel	LEVET Michel	ARESTIER Jérôme
144.	Masclat	DELMARES Bernard	GILET Georges
145.	Mauroux	KODDEN Antonie	XUEREB Jean-Marc
146.	Maxou	LAFFRAY Patrick	CALAS Béatrice
147.	Mayrac	DALE Claire	GRADES Cyril
148.	Mayrinhac-Lentour	CARBONNE-BLANQUI Sylvain	FAURE Didier
149.	Mechmont	PONS Stéphane	ALESI Michel
150.	Mercuès	DIZENGREMEL Ludovic	BLADOU-GRENIER Corine
151.	Meyronne	CAVIER Annie	LONGE Alain
152.	Miers	MEY Caroline	GENRIES Olivier
153.	Montamel	BELIVENT Jean-François	CUNIAC Didier
154.	Montbrun	RAUFFET Sylvie	PRADINES Nathalie
155.	Montcabrier	DORIAN Didier	BONDER Patrice
156.	Montcléra	BLANCO Nicole	TOURENNE Line
157.	Montcuq-en-Quercy-Blanc	LALABARDE Alain	BARRES Roland
158.	Montdoumerc	CAMMAS Francis	LAVIALE Nadine
159.	Montgesty	RIVAGE Didier	LEFEVRE Jean-Yves
160.	Montlauzun	SOVERINI Armand	CARETTE Chantal
161.	Montredon	BLANQUI Roseline	CHATTE Claude
162.	Montvalent	TAUXES Nadia	BOUDET Victor
163.	Nadaillac-de-Rouge	BOSREDON Christine	CHAISTRUSSE Francis
164.	Nadillac	SARFATI Sophie	PERIE Simone
165.	Nuzéjols	DESSERTAINE Brigitte	BOEUFGRAS Marie Aleth
166.	Padirac	ANDRZEJEWSKI André	LESCALES Cyril
167.	Parnac	GASTAL Gwladys	BOMPA Philippe
168.	Payrac	MAURY Fabrice	WARETTE Maryse
169.	Payrignac	MALEVILLE Jérôme	GRIFFE Alain
170.	Pern-Lhospitalet	ESTRADEL Jean-Luc	BRUGIDOU Bernard
171.	Pescadoires	BURI Jean-Paul	ALZAGA Bernard
172.	Peyrilles	MAGOT Stéphane	DESCAMP Muriel
173.	Pinsac	GLEYZE Dominique	ROCHELLI Laurent
174.	Pomarède	BONNAUD Julien	ROTELLI Didier
175.	Pontcirq	CHATAIN Thierry	MAINGE Gislaine
176.	Porte-du-Quercy	BESSIERES Christian	MAURONIS Pierre Marie
177.	Pradines	VEZINE Romain	LAUZUN Christian
178.	Prayssac	SIGAUD Fabienne	ROGER Christophe
179.	Prendeignes	BAHU Pascal	JUVENAL Alain

Accusé de réception en préfecture  
MONTAUBAN  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Date de dépôt en préfecture : 09/02/2026

**Délibération CA-2026-02 du 05/02/2026**  
**Compte rendu des décisions de la présidente**

180.	Puy-L'Evêque	GAULIER Joëlle	Mme BRU Dominique
181.	Quissac-en-Quercy	FOGARIZZU Alain	COUENNE Doris
182.	Rampoux	PERIE Pascal	FAURIE Jean-Claude
183.	Reilhac	ESCAPOULADE-JOYEUX Julie	REYNES Christian
184.	Reilhaguet	COUDERC Thierry	JACQUET Catherine
185.	Reyrevignes	TREMOULET Jean	MIR Sandrine
186.	Rignac	LACAYROUZE Francis	SANZ Alain
187.	Rocamadour	Mme LENFANT Dominique	AMARÉ Pierre
188.	Rouffilhac	GABET Jean-Michel	Mme BONNET Dominique
189.	Rueyres	ROUMIEUX Ludovic	DELMAS Jean-Pierre
190.	Sabadel Latronquièrre	LAPORTE Jean	VERMANDE Marc
191.	Saint Bressou	GRIFFOUL Jean-Louis	MERCIER Patrick
192.	Saint Caprais	AUBRY Richard	En cours de désignation
193.	Saint-Chamarand	PIOT Denis	RENARD Evelyne
194.	Saint-Cirgues	JAULIAC Sylvain	LACAZE Adrien
195.	Saint Cirq Lapopie	DUJARDIN Edgard	VALETTE Bernard
196.	Saint Cirq Madelon	MAURY Christine	VIGNAL Jérémy
197.	Saint Cirq Souillaguet	CONSTANT Jean-Michel	LAUMAILLE Fabrice
198.	Saint Clair	DEVIERS Patrick	DELCHIE Michel
199.	Saint-Denis Catus	MOURGUES Michel	RAUZIERES Elodie
200.	Saint-Denis Lès Martel	MISPOULET Guy	GERDOLLE Julien
201.	Saint-Félix	CONSTANT Denis	CRISTINI Jean-Paul
202.	Saint-Germain-du-Bel-Air	RUAMPS Philippe	VALLAT Claude
203.	Saint-Géry- Vers	BASCOUL Serge	VERTUT Didier
204.	Saint Hilaire	LAFON Guy	FOUR Stéphane
205.	Saint-Jean-De-Laur	CONTE Didier	DELLER Martine
206.	Saint-Jean Lagineste	DELPRAT Laurent	FAURE René
207.	Saint-Jean-Lespinasse	LAMOUREUX Alexandre	BENNET Georges
208.	Saint Jean Mirabel	LABORIE Bernard	ROQUES Nathalie
209.	Saint-Laurent-les-Tours	CASSAN Sandie	BOURDET Alain
210.	Saint Martin Labouval	ISSALY Jacques	DEWITTE Olivier
211.	Saint-Martin-le-Redon	CAPMAS Käthe	DUBOSC Flore
212.	Saint-Maurice-en-Quercy	DESTRUEL Gilbert	TRANVOIZ Cécile
213.	Saint Médard	MERAVILLES Hervé	GAMBIER Valentin
214.	Saint Médard de Presque	MAILLOT Sébastien	RIOL Serge
215.	Saint Médard-Nicourby	ROUSSIES Christian	ROUSSIES Jean-Marie
216.	Saint-Michel-de-Bannières	JOS Gaëlique	GUERNIOU Françoise
217.	Saint Michel Loubéjou	MARCASTEL Didier	ROMAN Thierry
218.	Saint-Paul de Vern	LAMOURET Edgar	LANDES Michel
219.	Saint-Paul-Flaunac	RESSEGUIÉ Michel	FAISANT Michelle
220.	Saint-Perdoux	AYRAL Amandine	GIBERGUES Laurent
221.	Saint-Pierre Toirac	BRIX Lucien	PIRASTU Michèle
222.	Saint-Projet	GARRIGUE Manon	ROSSIGNOL Dominique
223.	Saint-Simon	VAYSSIE Sébastien	OLIVIER Frédéric
224.	Saint-Sulpice	LOHEZIC Gérard	BENAC Jean-Bernard
225.	Saint Vincent du Pendit	GONZALEZ Jacqueline	LANDES Roger
226.	Saint-Vincent Rive d'Olt	TISSANDIÉ-VERGNE Florence	BENAC Jean-Bernard
227.	Sainte-Colombe	LANDES Roger	ALBAICETA Laurent

Accusé de réception en préfecture  
 04/02/2026 16:50 CA-2026-02-DE  
 Date de télétransmission : 09/02/2026  
 Date de réception préfecture : 09/02/2026

228.	Salviac	DOLS François	CABANEL Alexandre
229.	Sauliac-sur-Célé	CERTHOUX Michel	LOMPECH Anne
230.	Sauzet	LASJAUNIAS Stéphane	ALBAGNAC Fabien
231.	Sénaillac-Latronquière	LE ROUX Michel	CAVAILLÉ Daniel
232.	Seniergues	MONESTIER Laurence	THEBAUD Michel
233.	Sérignac	MOURGUES Joël	BONAFOUX Pierre
234.	Sonac	BESSEDE Claudine	THEUERKAUF Arnold
235.	Soturac	FORT Marie-Madeleine	FOURNOL Daniel
236.	Soucirac	TALAYSSAT Marie-Françoise	DHERBOMEZ Jean-Marc
237.	Soulomès	DELQUEUX Etienne	PONS Christian
238.	Sousceyrac-en-Quercy	COLOMB-DELSUC Jean-Philippe	THEIL Carole
239.	Strenquels	GILLET Patrice	BREIL Daniel
240.	Terrou	MATHIEU Marc	MONCANY Didier
241.	Teyssieu	DIAZ Sylvain	LACAM Jérôme
242.	Thédirac	COURNAC Jean-Marie	GUITOU Gérard
243.	Thégra	LAGARRIGUE Jean-Claude	CHARTROUX Thierry
244.	Thémines	BRUNET Jacques	PRUNET Catherine
245.	Théminettes	FAYT Emmanuel	CIPIERE Alain
246.	Tour de Faure	TEYSSEDRE Patrick	EYROLLE Jean-Louis
247.	Touzac	GONZALEZ José	DA COSTA Christine
248.	Trespoux Rassiels	DELORD-BONNETAT Karine	COLLIER Damien
249.	Uzech	LACROIX Jean-Marc	PUCHAUX Christophe
250.	Varaire	BOULPIQUANTE Francis	RAYMOND Corinne
251.	Vaylats	CHARRIE Robert	RICHER Nadège
252.	Vayrac	LAVERGNE AZARD Loïc	LAQUIEZE Christian
253.	Viazac	BEDOU André	PHILIPPE Nathalie
254.	Vidailiac	TEULIER Francis	COLON André
255.	Villesèque	TRIPARD Linda	PETIT-BOURDET Mathieu
256.	Vire-sur-Lot	VANTILCKE Michel	HARTMANN Edmond

257.	Communauté de communes du Quercy Blanc	VIGNALS Bernard	CAUMON Patrice
258.	Communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble	BLADINIÈRES Serge	FROIDEFOND Yvette
259.	Communauté de communes du Grand Figeac	HUG Maxime	LAVAYSSIERE Michel
260.	Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR	GAVET Jean-Philippe	PUECH Roland
261.	SIVU DE LA VALLEE DU CEOU	VILARD Pascal	THAUVIN Aurélie
262.	SIVU MIERS ALVIGNAC	CASSABOIS Marie-Pierre	LACOSTE Maryse
263.	Centre Communal d'Action Sociale d'Assier	CAYROL Maëlys	CAYROL Laure

264.	TE46	THELINGE Dominique	ROUSSIES Stéphanie
265.	Département du Lot	BRANCO Rémi	ARNAUDET Véronique
		DELANDE Claire	BIZAT Dominique
		GASTAL Marc	BOUILLAGUET Vincent
		LAPERGUE Françoise	CHASSAIN Véronique
		LAPORTERIE Anne	JAMMES Jean-Pierre
		MARRE Denis	LAGARDE Edith
		MELLINGER André	LEWICKI Pascal
		RIGAL Serge	MARLAS Catherine
		TERLIZZI Alfred	PROENÇA Christophe
		VILLEPONTOUX Régis	VACOSSIN Amélie

\*

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à 14h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Prade, à Pradines, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

**Etaient présents**

**Pour le Département du Lot** : Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ;

**Pour les communes et EPCI** : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

**Etaient représentés par suppléance ou pouvoir**

**Pour les communes et EPCI** : Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Michel **WEBER** (ANGLARS) ; Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) par Eric **LASCOMBES** (LOUPIAC) ; Agnès **SIMON-PICQUET** (LES JUNIES) par Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) par Gwladys **GASTAL** (PARNAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY) par Dominique **TELLINGE** (TE46 – Territoire Energie Lot) ;

**Pour le Département** : Claire **DELANDE** par Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** par Anne **LAPORTERIE**

**Etaient absents (excusés)**

**Pour le Département** : Rémi **BRANCO** ; Marc **GASTAL** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Alfred **TERLIZZI** ; Régis **VILLEPONTOUX** ;

**Nombre de délégués** : En exercice : 20  
Titulaires : 05  
Suppléants : 05  
Pouvoirs : 04  
Absents : 06  
**Votants : 14**

**Date de la convocation** : 27 janvier 2026

## **Délibération CA-2026-03 : Rapport d'activité 2025 et perspectives 2026**

Les statuts prévoient que le conseil d'administration établit, pour approbation par l'assemblée générale, le rapport d'activité et les perspectives du SDAIL, présentés par la présidente.

Après avoir arrêté le bilan et les orientations tels que présentés en annexe, madame la présidente invite le conseil d'administration à en débattre.

Le rapport d'activité 2025 et les propositions de perspectives 2026 sont joints à la présente délibération.

---

**Après avoir délibéré, le conseil d'administration, par**

**14    voix POUR**  
**00    voix CONTRE**  
**00    Abstention**

**ADOpte** le rapport d'activités 2025 et les propositions de perspectives 2026 du SDAIL.

Fait à Pradines, le 05 février 2026

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

---

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture

et de la publication le 10/02/2026

Le délai de recours éventuel devant le Tribunal Administratif de Toulouse est fixé à deux mois à compter de la date de publication. Il est possible de saisir le tribunal par voie dématérialisée, via le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

# ANNEXE

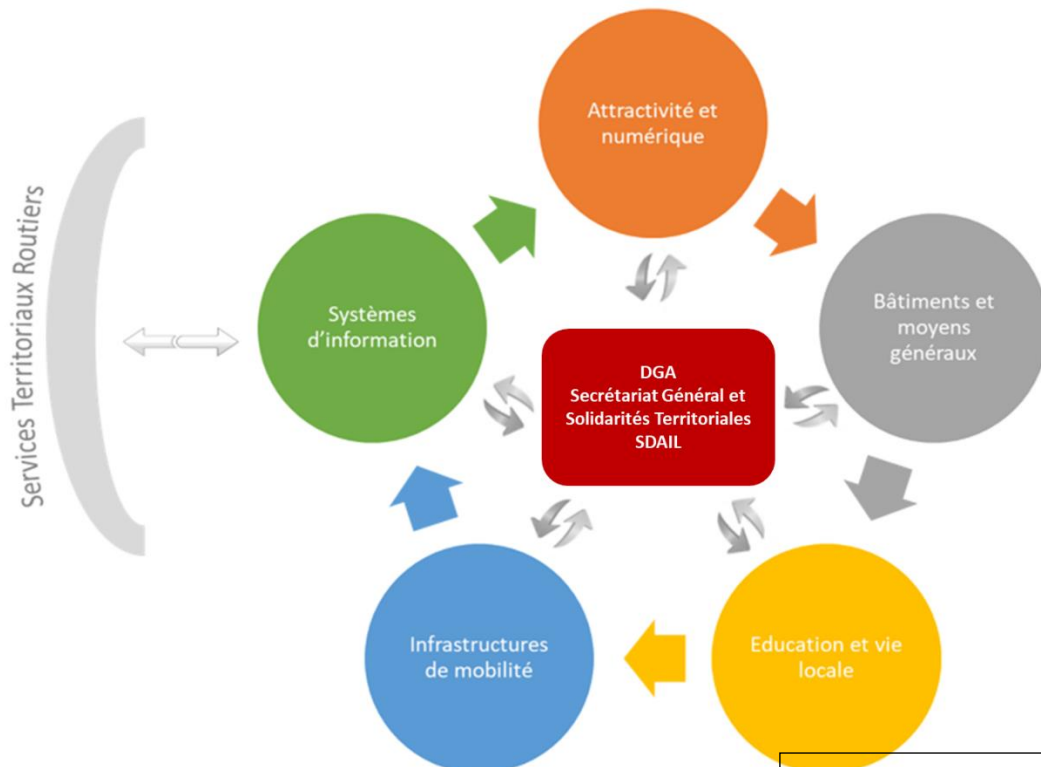
## RAPPORT D'ACTIVITE 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Les statuts prévoient que le conseil d'administration **établit, pour approbation** par l'assemblée générale, le rapport d'activité et les perspectives du SDAIL, présentés par la présidente.

Le SDAIL accompagne ses adhérents selon deux modes d'intervention :

- le « forfait conseil », qui permet de répondre à des demandes ponctuelles, grâce à un forfait de 4 journées d'intervention, soit 32h. Lorsque la collectivité bénéficiaire est adhérente au SDAIL, ce forfait est utilisé sans coût supplémentaire. Le forfait permet notamment de répondre à des questions ponctuelles ou de débroussailler certains dossiers.
- des « interventions conventionnées », qui permettent d'accompagner dans la durée les projets des membres adhérents au travers d'expertises ou d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Ce type d'intervention fait l'objet d'un chiffrage préalable calculé en fonction des heures prévisionnelles et des barèmes votés chaque année.

Concrètement, le dispositif mis en place repose sur les services mis à disposition par le Département à travers l'organisation suivante :



Le processus « classique » d'intervention peut être décrit de la sorte :

- accueil des demandes par les chefs des Services Territoriaux Routiers (S.T.R.) ou par la cellule Ingénierie aux communes du service Aménagement et Habitat.
- demandes relevant du forfait conseil aiguillées vers les divers services spécialisés qui apportent les réponses appropriées,
- pour une opération plus conséquente relevant d'une intervention conventionnée : désignation d'un chef projet dans les services possédant les compétences requises, défrichage de la demande dans le cadre du forfait, puis adoption d'une convention définissant le contenu, les moyens et le coût de l'intervention,
- pilotage administratif et financier par la cellule Ingénierie aux communes du service Aménagement et Habitat,
- pilotage opérationnel par les différentes directions du Département du Lot concernées.

### **Le forfait conseil :**

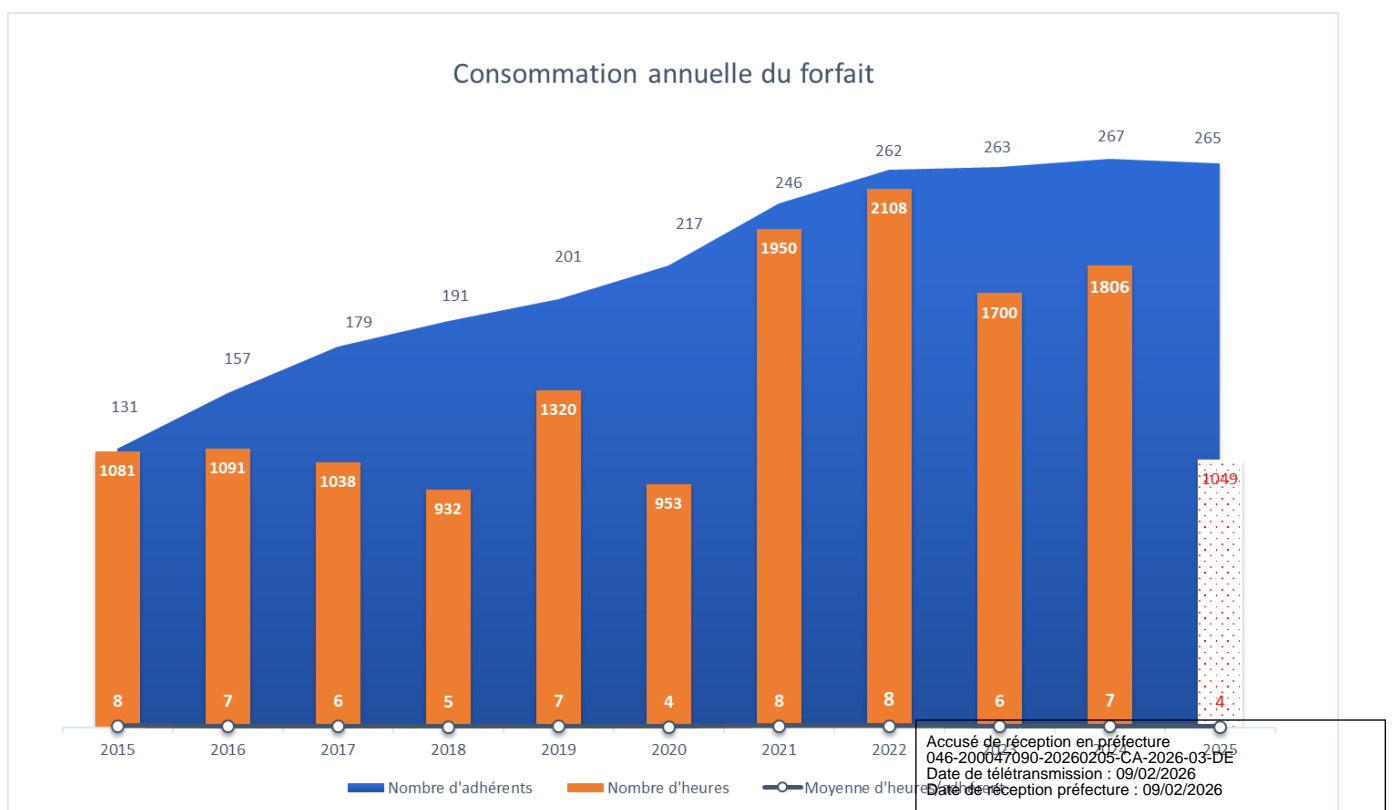
Sur l'année **2025**, le nombre d'adhérents s'est élevé à 265 (Département du Lot non compté).

74 adhérents ont utilisé le forfait, soit 28 % contre 38 % en 2024

1049 heures d'intervention ont été mobilisées sur le forfait, soit 4 heures en moyenne par adhérent.

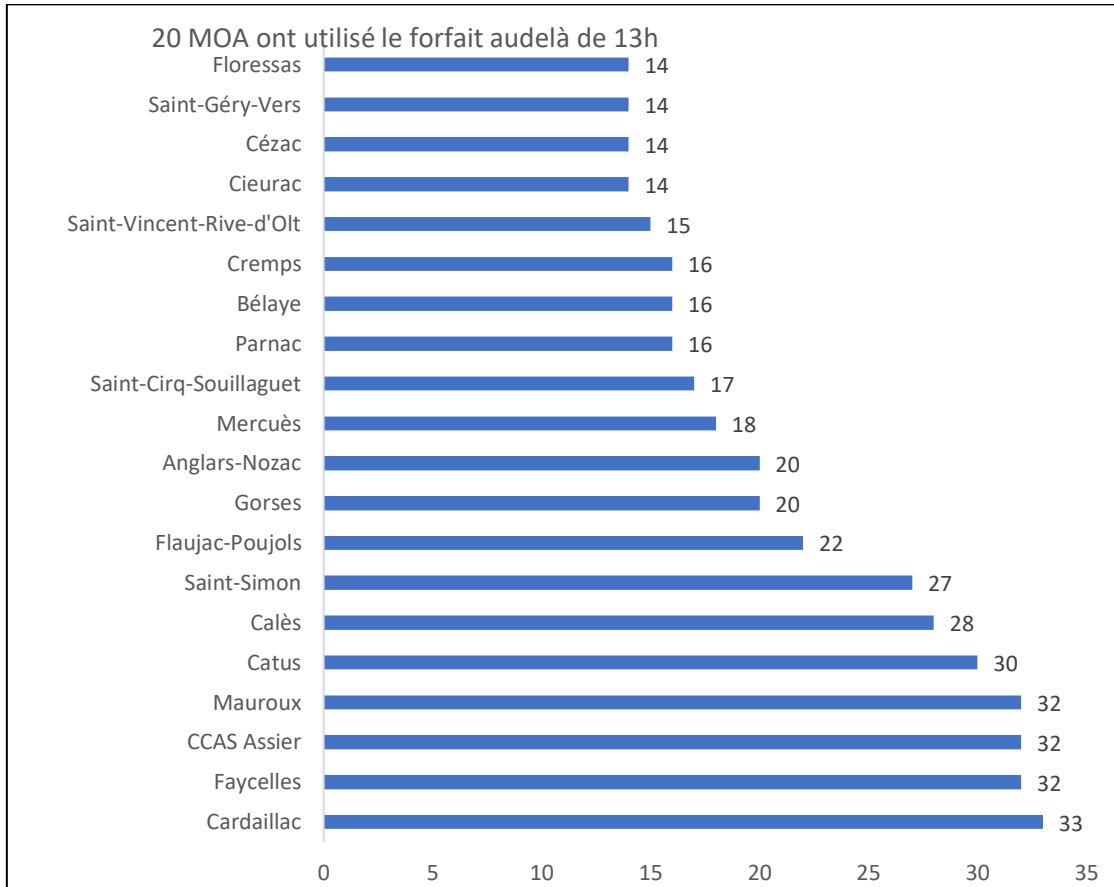
Le volume moyen d'utilisation du forfait est inférieur par rapport à 2024 (baisse de 757 h)

Le graphique ci-après illustre la progression des adhésions et l'utilisation du forfait sur 2025.

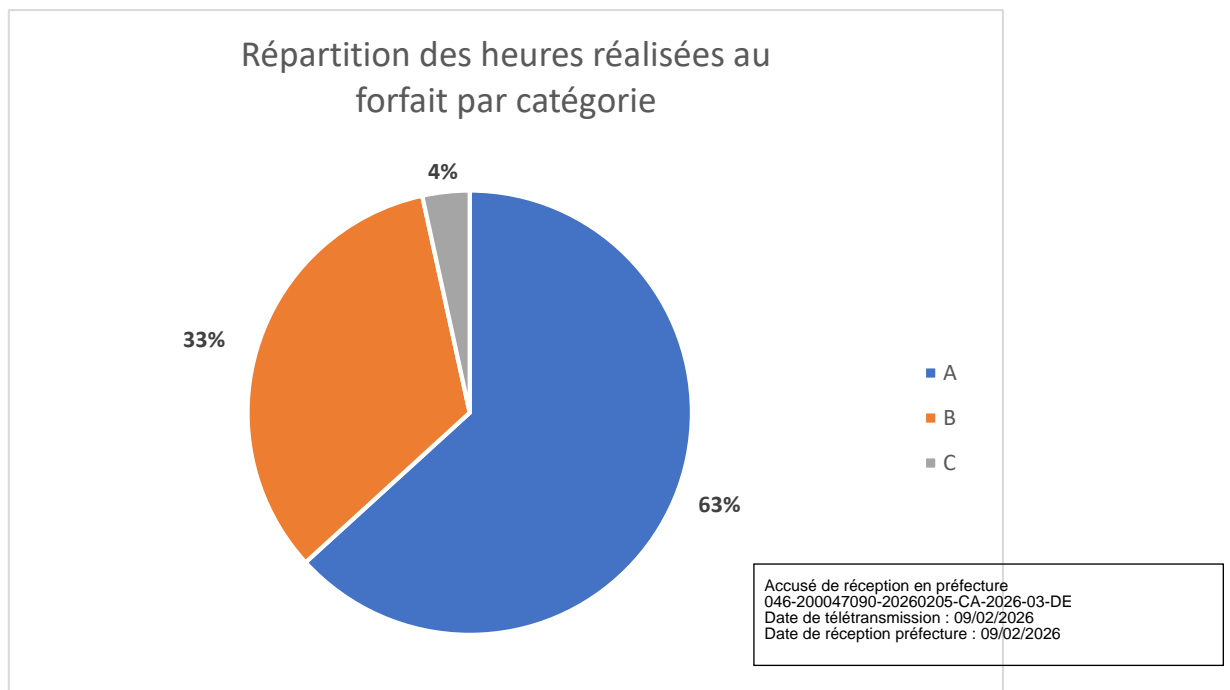


En 2025, sur les 74 adhérents ayant eu recours au forfait, 27 % l'ont utilisé au-dessus de 13h c'est-à-dire au-delà de la possibilité moyenne offerte.

Le graphique ci-dessous illustre cette utilisation au-delà du seuil de 13h.



Les interventions sur forfait ont représenté **1049** heures qui se répartissent entre 662 heures de catégorie A, 350 heures de catégorie B et 37 heures de catégorie C.



Durant 2025 on note une **diminution** des temps passés sur le forfait par rapport à 2024 : 1049 heures contre 1806 heures en 2024.

2025 enregistre également une diminution dans la production des livrables : **24 livrables** ont été produits (contre 53 l'an passé).

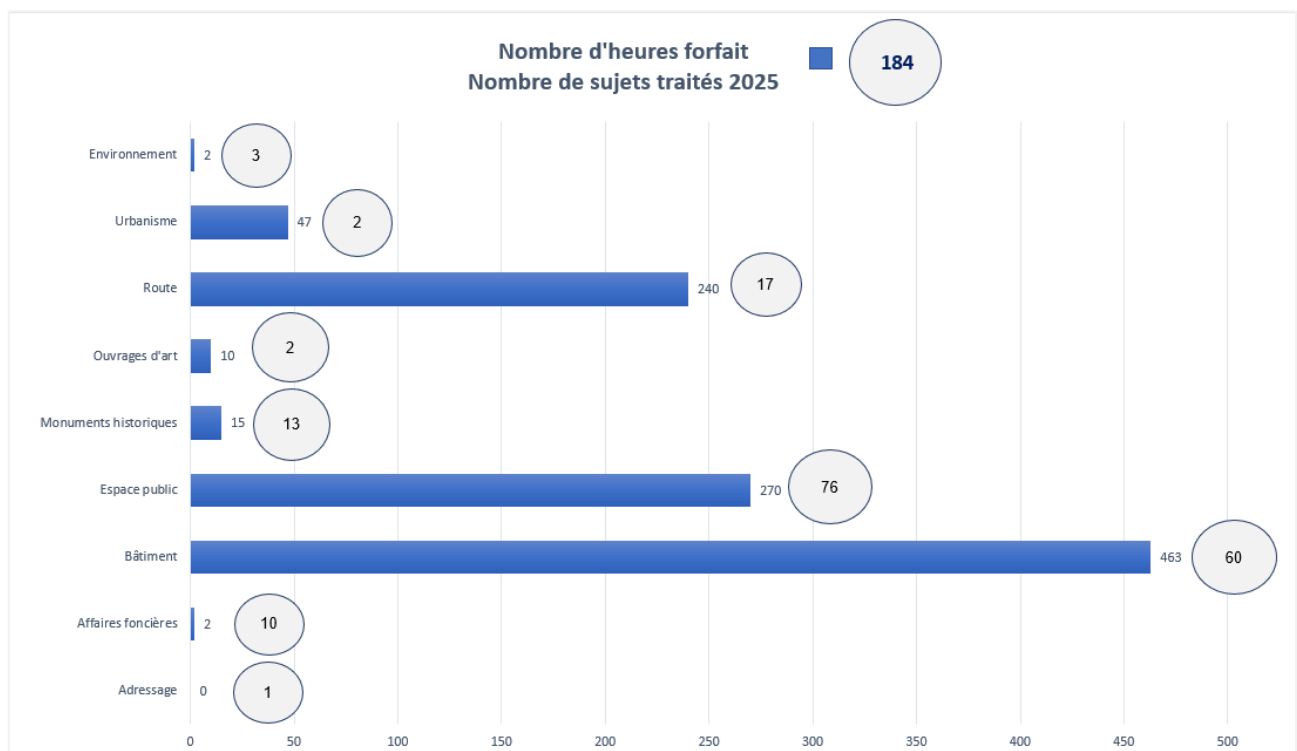
Les domaines de l'aménagement des espaces publics, des routes et des ouvrages d'art enregistrent 16 livrables (contre 37 l'an passé) ; sur les 16 notices envoyées, 13 concernent les espaces publics.

Le domaine des bâtiments enregistre pour sa part 8 notices réponses (contre 16 l'an passé).

L'ensemble de ces livrables représente une moyenne en temps passés de **14h par livrable** (contre 21h l'an passé)

Au total, ce sont 184 sujets qui ont été enregistrés en 2025 (contre 169 en 2024), faisant intervenir les différentes compétences mobilisées au sein des services du Département du Lot, dans divers domaines.

Le graphique ci-après illustre la répartition des heures réalisées au forfait sur les différents domaines concernés :



En 2025, le domaine **des espaces publics** est le 1<sup>er</sup> poste de sollicitations **pour le nombre de sujets** enregistrés avec **76 sujets traités** (contre 62 l'an passé) **et 270 heures de conseils** (contre 645 heures l'an passé).

Le domaine **des bâtiments**, 2<sup>ème</sup> poste de sollicitations enregistre **60 sujets** (56 l'an passé) pour **463 heures de conseils** (665 heures l'an passé).

Le domaine **des routes**, 3<sup>ème</sup> poste de sollicitations, enregistre **17 sujets** (20 l'an passé) pour **240 heures de conseils** (contre 268 heures l'an passé) : le nombre de sollicitations est quasi identique à 2024 dans ce domaine mais le temps passé sur le conseil est moindre.

Au total sur le forfait, on constate à travers ces chiffres que globalement on enregistre davantage de sollicitations qu'en 2024, mais pour autant, moins de temps passés sur le traitement des demandes.

Ceci reflète très probablement la fin de mandat des communes avec des sujets abordés au forfait mais sans pousser au maximum les investigations dans l'attente d'un prochain mandat.

**Les interventions conventionnées :**



122 opérations sont recensées, elles concernent 101 maîtres d'ouvrage dont 23 ont plus d'une opération en cours.

- Avec 36 opérations enregistrées (contre 50 en 2024), **l'aménagement des espaces publics** reste le 1<sup>er</sup> poste de sollicitations. Ce domaine enregistre 14 opérations de moins par rapport à 2024 mais garde une certaine dynamique dans l'enregistrement des nouveaux projets entrés par trimestre (8 sur 11 au 1<sup>er</sup> trim). Il couvre 45 % de **l'activité en cours** et compte pour 43 % de l'activité globale.
- **Le domaine des bâtiments** talonne celui de l'aménagement, il couvre **quasi 44% de l'activité en cours** avec 35 opérations et compte pour 39% de l'activité globale.
- **La fin de l'activité adressage** est confirmée : sur 12 opérations recensées, une seule est encore en cours.
- Le domaine des **monuments historiques** enregistre 5 opérations dont 4 en cours et une en préparation, il compte pour 4 % de l'activité globale. Les conventionnements portent sur des études et des travaux de restauration ; ce sont des opérations longues, souvent complexes et qui comptent diverses expertises.
- 4% de l'activité concerne **le domaine des routes et urbanisme**. Il s'agit plus particulièrement d'opérations de sécurisation, d'aménagement de voie de desserte ou de quartier
- A noter cette année que 10 conventions ont été classées sans suite. Les motifs principaux invoqués sont le manque de financement, la priorité donnée à d'autres travaux ou enfin la suspension du projet par le maître d'ouvrage.

**Nombre d'opérations par domaine et état**

Domaine	En cours	En préparation	Terminée	Sans suite	Nombre d'opérations recensées	% du total
Adressage	1		11		12	10%
Bâtiment	35	1	10	2	48	39%
Espace public	36		8	8	52	43%
Monuments historiques	4	1			5	4%
Route	1		1		2	2%
Urbanisme	3				3	2%
<b>Nombre d'opérations recensées</b>	<b>80</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>122</b>	<b>100%</b>

Accusé de réception en préfecture  
046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Date de réception préfecture : 09/02/2026



Ces opérations sont listées dans le tableau suivant et localisées sur la carte qui suit :

	Maître d'ouvrage	Etat Opération	Libellé Opération	Domaine
1	Albas	En cours	Réhabilitation d'un bâtiment communal en espace associatif et ses abords	Bâtiment
2	Assier	En cours	Etude diagnostic de l'église St Pierre et tests de traitement de la frise sculptée (phase2)	Monuments historiques
	Assier	En cours	Aménagement du camping municipal	Espace public
	Assier	Terminée	Etude urbaine pour la requalification des espaces publics	Espace public
3	Bagnac-sur-Célé	Terminée	Aménagement de lotissements	Espace public
4	Bélaise	En cours	Aménagement espaces publics centre bourg	Espace public
5	Bellefont-la Rauze	Terminée	Création d'un pôle unique de 4 classes élémentaires	Bâtiment
6	Belmont-Sainte-Foi	En cours	Sécurisation RD42	Route
7	Boissières	En cours	Aménagement de la traverse et ses abords	Espace public
	Boissières	En cours	Réhabilitation de l'ancienne école en multiple rural et création d'un logement associé	Bâtiment
8	Bretenoux	En cours	Aménagement d'une liaison douce entre le collège et la rue de la Soupette	Espace public
	Cabrerets	En cours	Etude de requalification de la traverse (RD 41) et réalisation d'une tranche opérationnelle	Espace public
9	Cabrerets	Terminée	Rénovation thermique de l'ancienne école : Bibliothèque, salle associative et logement	Bâtiment
	Caillac	En cours	Aménagement des espaces publics en centre bourg	Espace public
11	Calès	En cours	Réhabilitation d'une maison en logement communal	Bâtiment
12	Calvignac	En cours	Adressage	Adressage
13	Caniac-Du-Causse	Terminée	Réfection salle des fêtes	Bâtiment
14	Carennac	En cours	Etude de l'aménagement de la traverse RD20	Espace public
	Carennac	Terminée	Adressage	Adressage
15	Carnac-Rouffiac	En cours	Aménagement des espaces publics du bourg	Espace public
16	Castelfranc	En cours	Etude du schéma et zonage de gestion des eaux pluviales	Espace public
	Castelfranc	En cours	Requalification et valorisation d'espaces publics dans le bourg	Espace public
17	Catus	En cours	Réhabilitation d'un bâtiment communal à destination d'un Centre d'Incendie et de Secours (CIS)	Bâtiment
	Catus	En cours	Aménagement d'espaces publics sur la traverse	Espace public
18	CC. CAUVALDOR	Terminée	Aménagement de la de voie de desserte du collège de Bretenoux	Route
19	Cœur-de-Causse	En cours	Aménagement des espaces publics de Labastide-Murat	Espace public
20	Concorès	En cours	Réhabilitation et extension du bar restaurant " l'Escale " et rénovation d'un logement	Bâtiment
21	Cornac	En cours	Réhabilitation de la maison Lafon	Bâtiment
22	Crayssac	En cours	Création d'un espace intergénérationnel et culturel avec la construction d'un multi-services et d'une bibliothèque	Bâtiment
23	Espagnac-Sainte-Eulalie	En cours	Eglise Val Paradis et Ste Eulalie - Travaux après diagnostic	Monuments historiques
	Espagnac-Sainte-Eulalie	En cours	Rénovation des gîtes existants avec construction et extension	Bâtiment
24	Faycelles	En préparation	Réhabilitation d'un bâtiment communal en Maison Culturelle Citoyenne (MMC)	Bâtiment

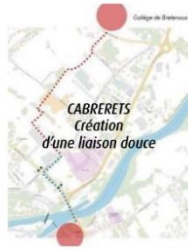
Numéro de délibération : CA-2026-03-DE  
 Date de télétransmission : 09/02/2026  
 Date de réception préfecture : 09/02/2026

25	Flaujac-Pujols	En cours	Rénovation du club-house de football : création d'un espace communal	Bâtiment
26	Floirac	Terminée	Adressage	Adressage
27	Fontanes	Terminée	Réhabilitation, création logements et salle communale	Bâtiment
28	Francoulès	En cours	Travaux de restauration et mise en valeur église Saint-Pierre-Liversou	Monuments historiques
29	Frayssinet	Sans suite	Requalification des espaces publics du bourg	Espace public
30	Frayssinhes	Terminée	Restauration de l'ancienne école en mairie	Bâtiment
31	Gagnac-sur-Cère	Sans suite	Aménagement des espaces publics du secteur du port	Espace public
32	Gigouzac	Terminée	Adressage	Adressage
33	Gréalou	En cours	Réhabilitation de l'ancienne auberge	Bâtiment
34	Grézels	En cours	Aménagement de la traverse et ses abords	Espace public
35	Issendolus	En cours	Aménagement et sécurisation de l'Hôpital Beaulieu (RD840)	Urbanisme
36	Labathude	Terminée	Adressage	Adressage
37	Lachapelle-Auzac	En cours	Aménagement de la traverse RD15	Espace public
38	Lalbenque	Terminée	Etude du schéma et zonage de gestion des eaux pluviales	Espace public
39	Lamagdelaine	En cours	Aménagement de la cour de l'école et création d'un préau	Bâtiment
40	Lamothe-Fénelon	En cours	Réhabilitation d'un bâtiment communal : Travaux de grosses réparations, rénovation énergétique et aménagement des abords	Bâtiment
41	Lanzac	En cours	Aménagement de cœur de village	Espace public
42	Lavercantière	En cours	Réhabilitation d'un ensemble bâti en centre bourg : Maison de la mémoire et de la transmission	Bâtiment
43	Le Bastit	Sans suite	Aménagement des abords de l'Eglise	Espace public
44	Le Vignon-en-Quercy	En cours	Requalification des espaces publics de l'Av. du Dr Monmont	Espace public
	Le Vignon-en-Quercy	Terminée	Aménagement du bourg des Quatre Routes du Lot	Espace public
45	Lendou-en-Quercy	En cours	Aménagement de cœur de village	Espace public
46	Lentillac-Saint-Blaise	Terminée	Aménagement des espaces publics du hameau de Lacaze	Espace public
47	Léobard	En cours	Aménagement des abords du lavoir	Espace public
48	Les Junies	En cours	Aménagement cœur de village	Espace public
49	Les-Pechs-du-Vers	En préparation	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration de l'église Saint Martin de Vers	Monuments historiques
50	Lherm	En cours	Requalification et valorisation des espaces publics du bourg	Espace public
51	Limogne-en-Quercy	En cours	Rénovation école publique	Bâtiment
52	Livernon	Terminée	Réhabilitation d'un bâtiment à usage de bureaux et logement	Bâtiment
53	Marminiac	En cours	Rénovation d'une maison comprenant l'aménagement d'un local associatif et la réhabilitation d'un logement	Bâtiment
54	Martel	Terminée	Adressage	Adressage
55	Mauroux	En cours	Etude diagnostic et travaux de restauration de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption de Cabanac	Monuments historiques
	Mauroux	Sans suite	Rénovation des vestiaires et création d'un club house (démolition et construction)	Bâtiment
56	Mayrac	En cours	Aménagement des espaces publics	Espace public
	Mayrac	En cours	Réhabilitation d'un bâtiment communal et de ses abords	Bâtiment
57	Mercuès	En cours	Réaménagement et extension du jardin d'enfants en crèche	Bâtiment
	Mercuès	Terminée	Aménagement des abords de la salle des fêtes	Espace public
58	Montbrun	En cours	Réhabilitation de l'ancienne gare en multiple rural et logement saisonnier	Bâtiment
59	Montcuq-en-Quercy-Blanc	En cours	Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours (CIS)	Bâtiment
	Montcuq-en-Quercy-Blanc	En cours	Modification de l'accès au collège	Espace public
60	Montgesty	En cours	Aménagement de l'espace Verdié	Bâtiment
61	Montvalent	Terminée	Adressage	Adressage
62	Nadaillac-de-Rouge	En cours	Aménagement d'un îlot communal	Espace public
63	Nuzéjols	En cours	Aménagement de la traverse du centre-bourg	Espace public
64	Padirac	Sans suite	Sécurisation centre-bourg D673/D90	Espace public

Accusé de réception en préfecture  
046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Date de réception préfecture : 09/02/2026

65	Parnac	En cours	Aménagement d'un quartier mixte en centre-bourg : Lotissement des cerisiers	Urbanisme
66	Payrac	En cours	2022- Etude de l'aménagement de la traverse RD820 et cœur de village	Espace public
67	Peyrilles	En cours	Aménagement cœur de village	Espace public
	Peyrilles	Terminée	Aménagement de logements dans l'ancienne école des jeunes filles	Bâtiment
68	Pontcirq	En cours	Valorisation des espaces publics du bourg	Espace public
69	Prayssac	En cours	Requalification de la traverse du bourg	Espace public
70	Prendeignes	En cours	Rénovation et réhabilitation d'une maison en T3	Bâtiment
	Prendeignes	Sans suite	Aménagement d'un théâtre de verdure	Espace public
71	Puyjourdes	Terminée	Agrandissement de la mairie et réhabilitation d'un logement	Bâtiment
72	Puy-l'Evêque	En cours	Construction d'une gendarmerie et logements associés	Bâtiment
	Puy-l'Evêque	Terminée	Adressage	Adressage
73	Reilhaguet	Terminée	Adressage	Adressage
74	Reyrevignes	En cours	Rénovation énergétique de deux logements communaux	Bâtiment
75	Saint-Bressou	Terminée	Adressage	Adressage
76	Saint-Caprais	En cours	Réhabilitation d'un logement	Bâtiment
77	Saint-Cirq-Lapopie	En cours	Aménagement de la traverse RD8, du parking p4 et du sentier du cimetière et création d'une signalétique touristique et patrimoniale	Espace public
	Saint-Cirq-Lapopie	En cours	Extension de la maison André Breton	Bâtiment
78	Saint-Cirq- Souillaguet	En cours	Aménagement des espaces publics du bourg	Espace public
79	Saint-Denis-Catus	En cours	Réhabilitation et transformation d'un presbytère en MAM	Bâtiment
	Saint-Denis-Catus	Terminée	Réhabilitation et transformation d'un presbytère en micro- crèche et logement	Bâtiment
80	Sainte-Colombe	Terminée	Adressage	Adressage
81	Saint-Félix	En cours	Construction bar restaurant et hébergement en bois	Bâtiment
82	Saint-Gery-Vers	En cours	Recomposition de la salle polyvalente et de ses abords	Bâtiment
	Saint-Gery-Vers	En cours	Sécurisation et valorisation de la traverse RD 653	Espace public
83	Saint-Jean-Mirabel	En cours	Aménagement d'une aire de loisirs	Espace public
84	Saint-Martin- Labouval	En cours	Aménagement de la place de l'église	Espace public
85	Saint-Martin-le- Redon	Sans suite	Réaménagement du cimetière	Espace public
86	Saint-Michel-de- Bannières	En cours	Aménagement des abords de la salle des fêtes et opération cœur de village	Espace public
	Saint-Michel-de- Bannières	En cours	Restructuration du bâtiment communal en mairie, salle des fêtes, bibliothèque, tiers lieu et logements	Bâtiment
87	Saint-Paul-de-Vern	En cours	Réhabilitation d'un bâtiment communal	Bâtiment
88	Saint-Sulpice	En cours	Réhabilitation d'un bâtiment pour l'aménagement de la mairie et de 4 logements dans l'ancien bar restaurant	Bâtiment
89	Salviac	En cours	Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours (CIS)	Bâtiment
90	Seniergus	En cours	Aménagement du Lotissement communal Salvat-Marouty	Urbanisme
91	Sérignac	En cours	Aménagement d'espaces publics	Espace public
92	SIVU de la Vallée du Céou	En cours	Construction d'un pôle unique de 4 classes à Saint- Germain-du-Bel-Air	Bâtiment
93	SIVU MIERS ALVIGNAC	Sans suite	Schéma Directeur pour la valorisation du site de la source Salmière	Espace public
	SIVU MIERS ALVIGNAC	Sans suite	Transformation du pavillon thermal	Bâtiment
94	Soulomès	Terminée	Aménagement d'un nouvel accès au cimetière	Espace public
95	Teyssieu	Terminée	Restructuration du préau et de ses abords (création halle)	Bâtiment
96	Thédirac	Terminée	Aménagement des abords de la salle des fêtes	Espace public
97	Tour-de-Faure	En cours	Aménagement de la place de la mairie et ses abords	Espace public
98	Varaire	En cours	Réhabilitation de la maison Andrieu en accueil familial social des personnes âgées	Bâtiment
99	Vayrac	En cours	Cheminement piétonnier RD803	Espace public
100	Viazac	Terminée	Adressage	Adressage
101	Villesèque	Sans suite	Requalification du revêtement de la place du village	Espace public

Accusé de réception en préfecture  
046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Date de réception préfecture : 09/02/2026



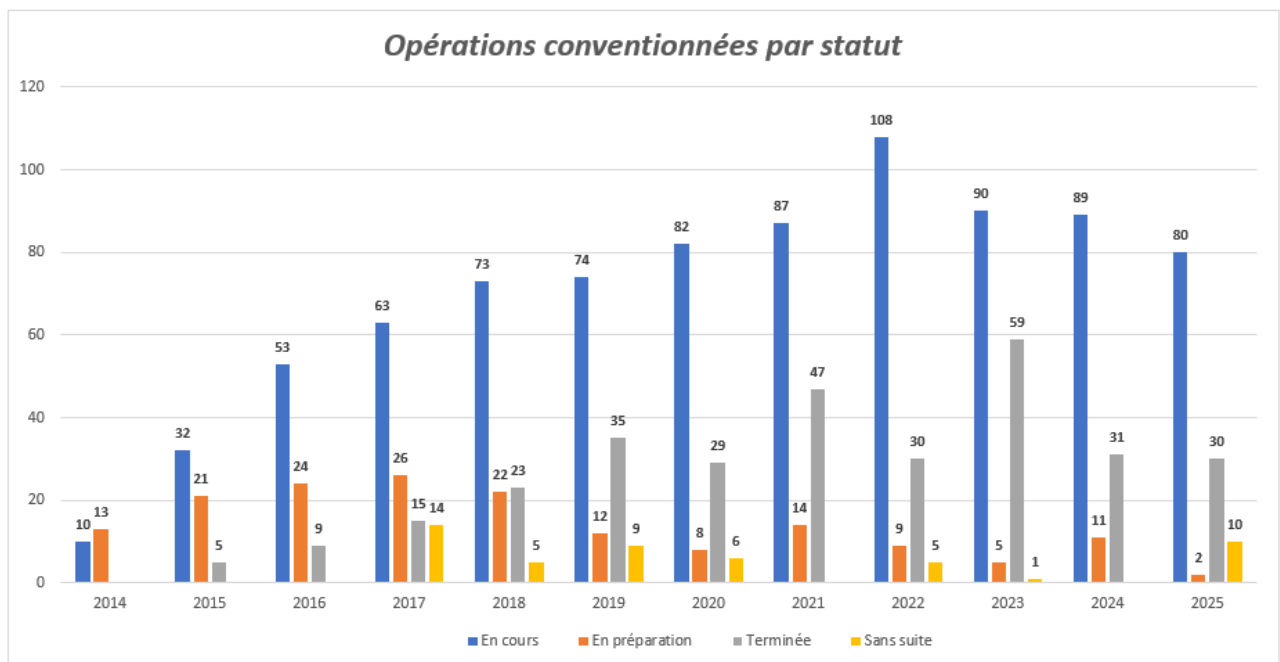
Le volume d'opérations en 2025 enregistre **122** opérations en portefeuille contre 131 en 2024.

On enregistre un **infléchissement de l'activité globale de 6 %** ; ce dernier se traduit dans le nombre d'heures enregistrées sur les opérations : **2 920 h en 2025** contre **3 115 h en 2024** soit un différentiel de 195 heures.

Un constat qui s'explique notamment par :

- la fin des opérations d'adressage : aucune opération recensée en 2025 (31 enregistrées en 2024) ;
- la baisse du nombre d'opérations en préparation (2 en 2025 contre 11 en 2024) ;
- la baisse du nombre d'opérations en cours : 9 opérations de moins en cours pour un nombre d'opérations terminées dans l'année quasi identique (30 en 2025 contre 31 l'an passé) ;
- le nombre de dossiers qui n'ont pas obtenu la DETR : sur 36 conventions en cours dans le domaine des espaces publics et 35 dans le domaine des bâtiments, 41 demandes DETR ont été formulées, 20 ont été refusées. Cette situation induit un ralentissement de certaines opérations, faute de financement.

Sur une perspective pluriannuelle à plus de 10 ans, le graphique ci-après illustre parfaitement la montée en charge du SDAIL entre 2014, année de la création du SDAIL, et 2022, puis un tassement depuis, avec une baisse en 2025, à l'approche des élections municipales.



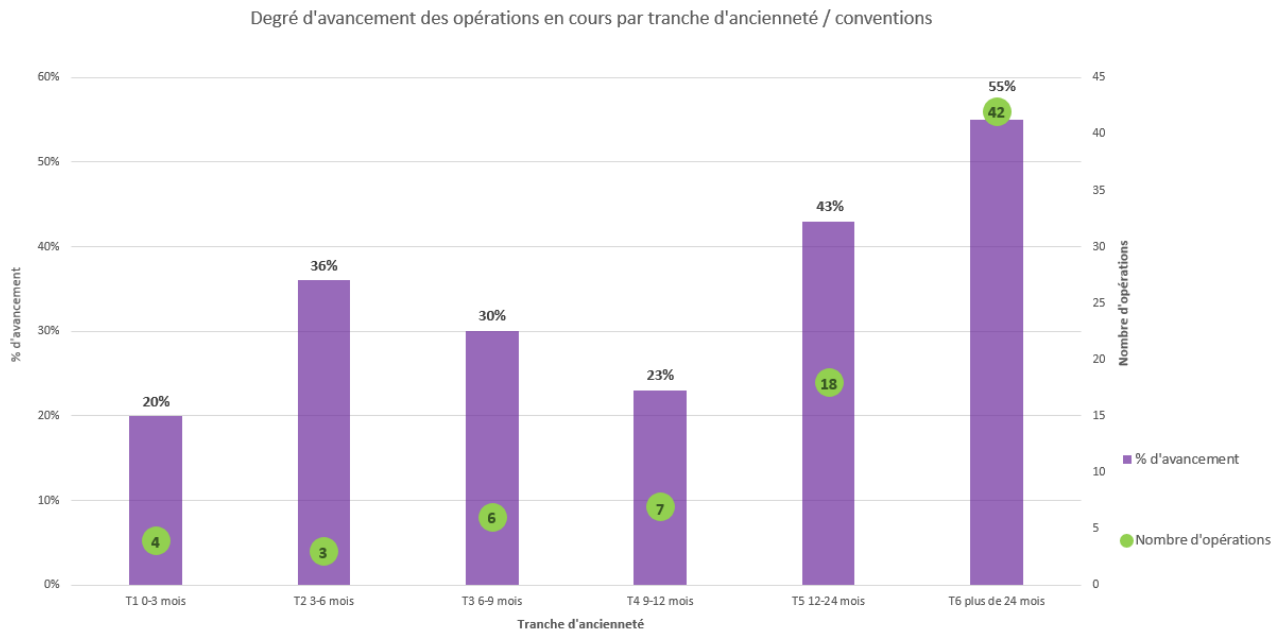
Il est en parallèle intéressant de poser le regard sur les délais d'avancement des opérations.

046-200047090-20260208-CA-2026-03-DE  
 Date de télétransmission : 09/02/2026  
 Date de réception préfecture : 09/02/2026

➤ **Degré d'avancement des opérations par tranche d'ancienneté**

Le domaine et la complexité de certaines opérations induisent des délais de consultation et de réalisation plus longs.

Le graphique ci-après illustre le taux d'avancement des opérations en fonction de l'ancienneté de l'opération. Ce taux augmente à mesure que l'opération se déroule dans le temps.



En 2025, la tranche de réalisation de plus de 24 mois enregistre le plus grand nombre d'opérations, avec 42 projets, représentant ainsi 52 % du portefeuille des opérations en cours. 6 opérations de plus ont été recensées sur cette tranche par rapport à l'an passé et 6 opérations ont atteint 80 % de leur réalisation ou plus, elles devraient se solder en 2026.

La majeure partie des opérations durant plus de 24 mois concerne des opérations d'aménagement d'espace public pour 54 % et de bâtiment pour 33 % ; 9 % relèvent des monuments historiques et 2% du domaine des routes.

**Nombre d'heures réalisées sur des opérations en cours par tranche d'ancienneté :**

Tranche d'ancienneté	T1 0-3 mois	T2 3-6 mois	T3 6-9 mois	T4 9-12 mois	T5 12-24 mois	T6 plus de 24 mois
Nombre d'heures réalisées	90	149	415	275	1382	6444

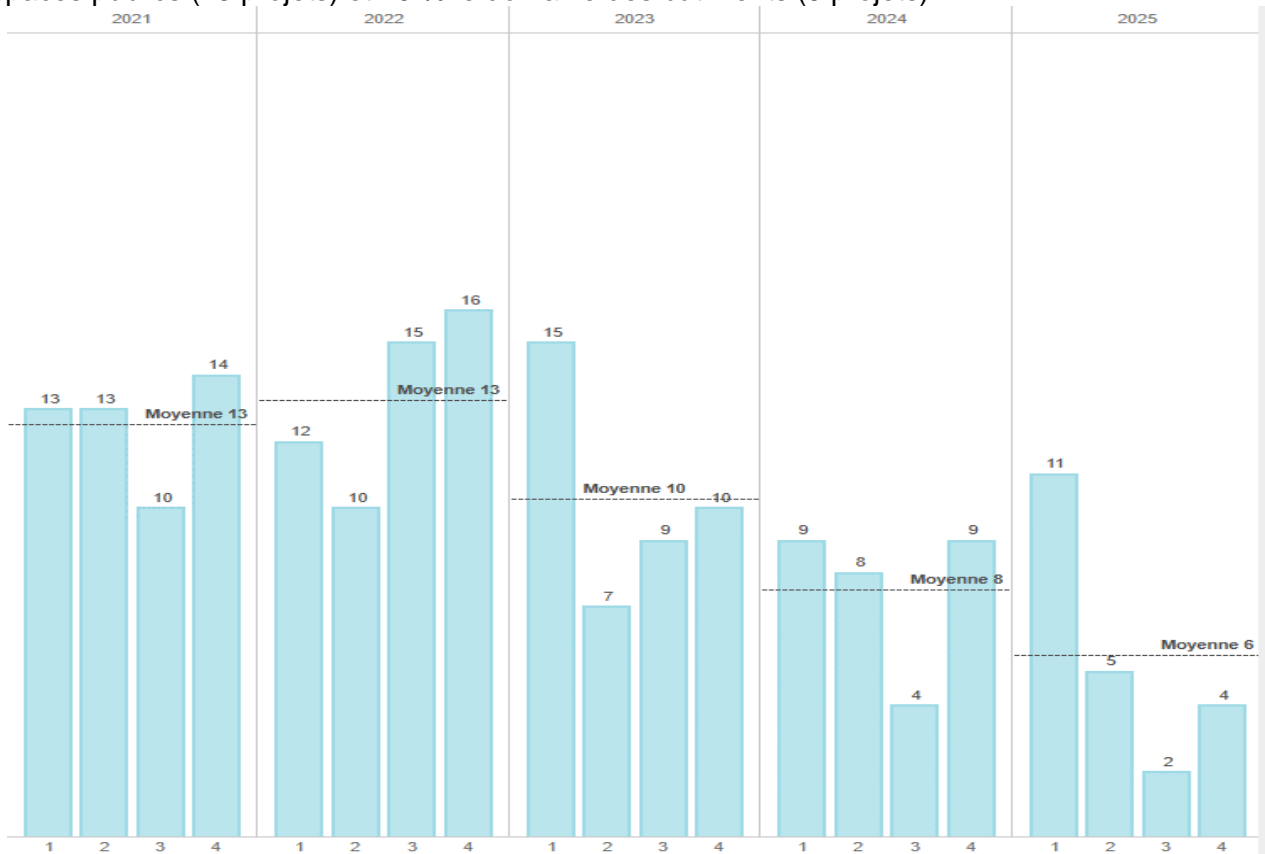
➤ **Evolution du nombre d'entrée des projets par trimestre**

L'évolution du nombre d'entrées par trimestre est un indicateur intéressant du plan de charge du SDAIL et de la dynamique de l'activité. On dénombre sur l'année 2025, **22 projets entrés**, ce qui représente une moyenne de 6 opérations par trimestre, soit un peu moins de 2 nouveaux projets entrant par mois. La moyenne d'entrée des dossiers est en légère baisse par rapport aux années précédentes (30 entrées en 2024).

Accusé de réception en préfecture  
046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Date de réception préfecture : 09/02/2026

La fin de l'activité d'adressage est un facteur essentiel à considérer dans la baisse du nombre des projets entrés. A ce jour il ne subsiste qu'une seule convention adressage en cours.

**Sur les 22 nouveaux projets entrés en 2025**, 60% concernent le domaine de l'aménagement des espaces publics (13 projets) et 40 % le domaine des bâtiments (9 projets).



Ci-après, la listes des **22 projets** entrés par trimestre en 2025

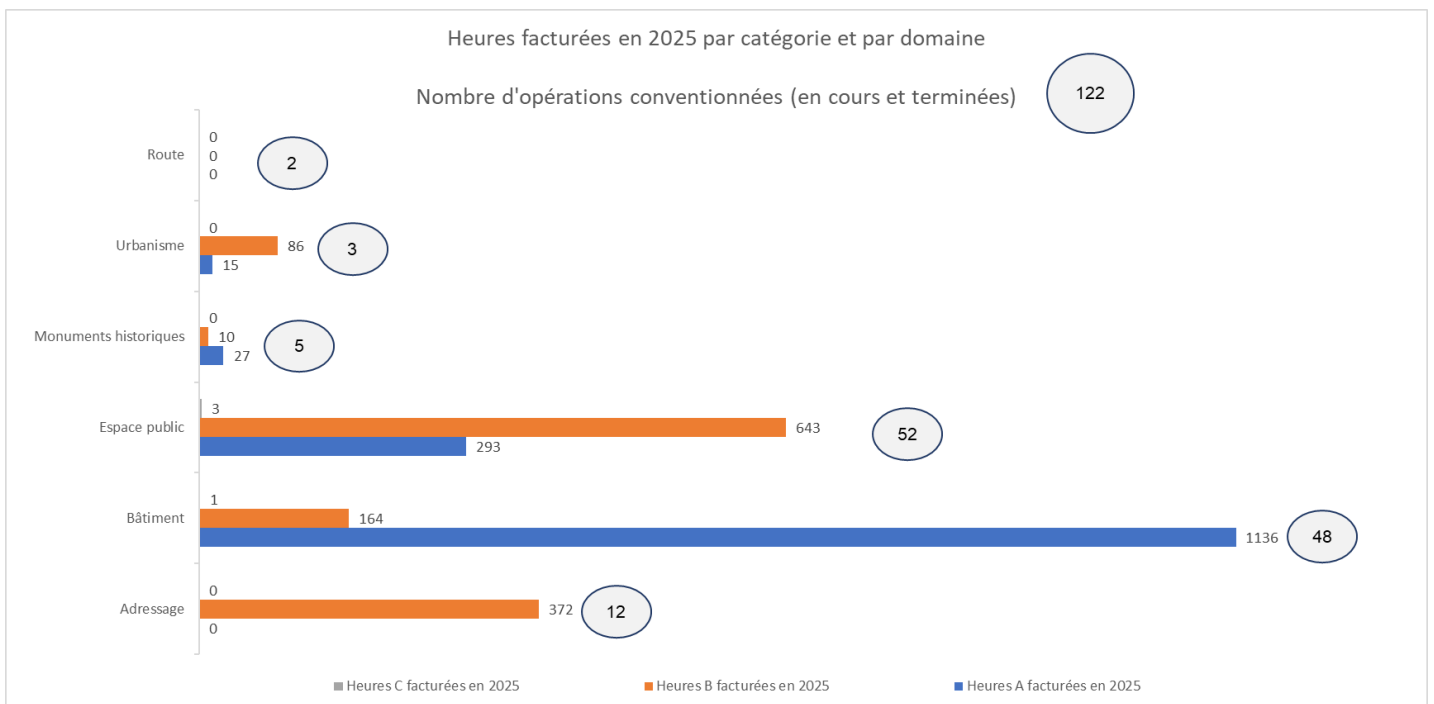
Trimestre 1 : 11 nouvelles opérations	
Le Vignon-en-Quercy : Requalification des espaces publics (Av. du Dr Monmont)	
Mercuès : Réaménagement et extension du jardin d'enfants en crèche	
Nuzéjols : Aménagement de la traverse du centre-bourg	
Tour-de-Faure : Aménagement de la place de la mairie et ses abords	
Cornac : Réhabilitation de la maison Lafon	
Saint-Caprais : Réhabilitation d'un logement	
Castelfranc : Requalification et valorisation d'espaces publics dans le bourg	
Cœur-de-Causse : Aménagement des espaces publics de Labastide-Murat	
Castelfranc : Etude du schéma et zonage de gestion des eaux pluviales	
Villesèque : Requalification du revêtement de la place du village	
Issendolus : Aménagement et sécurisation de l'Hôpital Beaulieu (RD840)	
Trimestre 2 : 5 nouvelles opérations	
Pontcirq : Valorisation des espaces publics du bourg	
Limogne-en-Quercy : Rénovation école publique	
Montcuq-en-Quercy-Blanc : Modification de l'accès au collège	
Montcuq-en-Quercy-Blanc : Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours (CIS)	
Cabrerets : Etude de requalification de la traverse (RD 41) et réalisation d'une tranche opérationnelle	
Trimestre 3 : 2 nouvelles opérations	
Saint-Géry-Vers : Sécurisation et valorisation de la traverse RD 653	
Flaujac-Pujols : Rénovation du club-house de football : création d'un espace communal	
Trimestre 4 : 4 nouvelles opérations	
Parnac : Aménagement d'un quartier mixte en centre-bourg : Lotissement des Cerisiers	
Calès : Réhabilitation d'une maison en logement communal	
Saint-Denis-Catus : Réhabilitation et transformation d'un presbytère en MAJ (maison pour assistantes maternelles) et logement	
Saint-Cirq-Lapopie : Extension de la maison André Breton	

**En ce qui concerne les temps d'intervention**, ils sont très variables selon l'importance des travaux et des missions demandées ; ils ont été comptabilisés en 2025 de la façon suivante :

Etat Opération	Nombre d'heures conventionnées	Nombre d'heures réalisées	Montant total conventionné	Montant des recettes 2025
En cours	18 399	2 621	890 676 €	102 298 €
En préparation	214	0	10 792 €	0 €
Terminée	4 777	299	223 376 €	29 910 €
Sans suite	1 847	0	86 529 €	0 €
<b>Total</b>	<b>25 237</b>	<b>2 920</b>	<b>1 211 373 €</b>	<b>132 208 €</b>

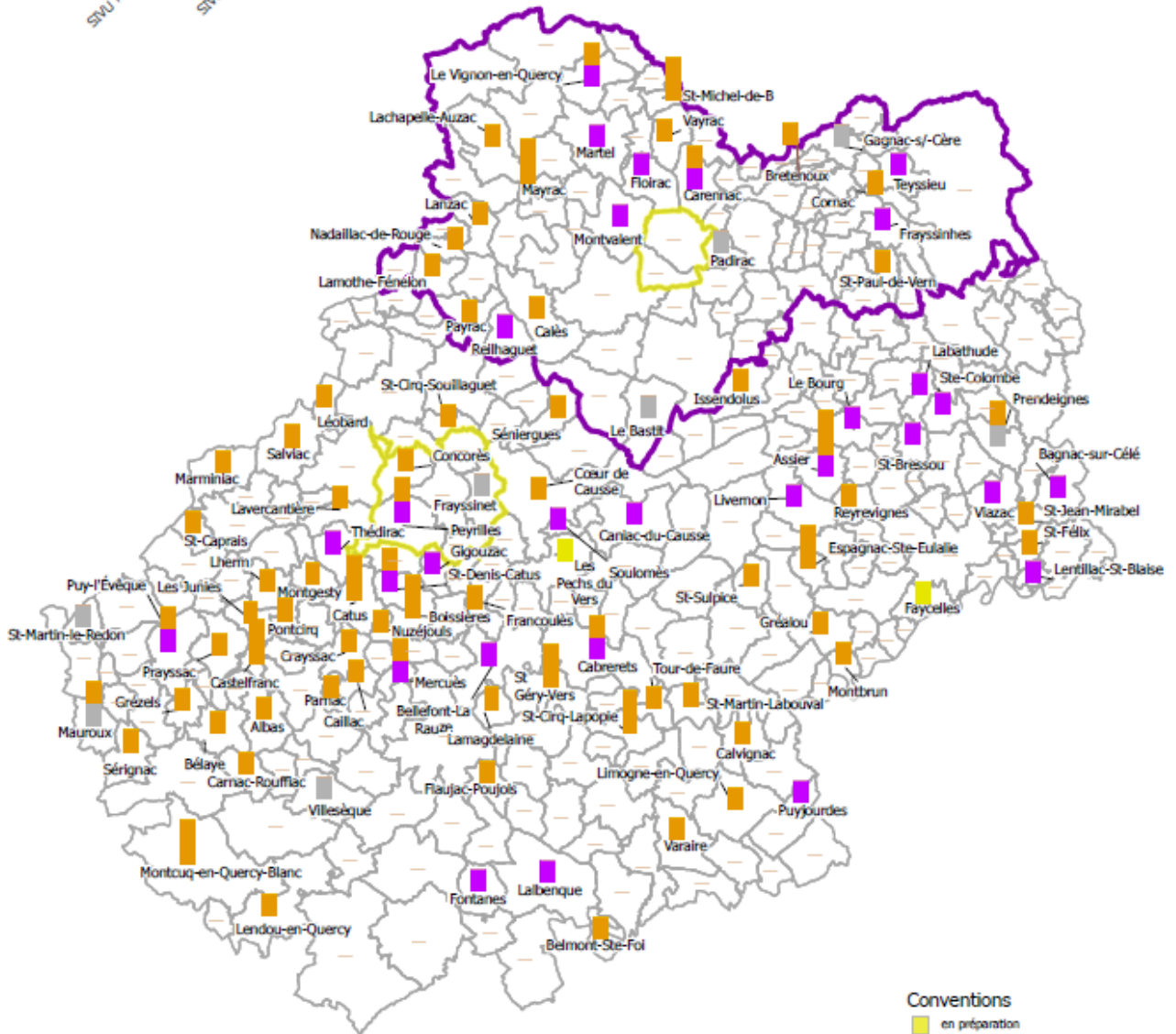
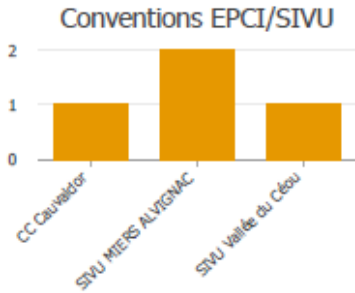
Le graphique ci-après illustre la répartition des heures facturées en 2025 par catégorie et par domaine sur les **122** opérations en cours et terminées.

On y retrouve les activités principales de bâtiment et d'espaces publics et encore quelques interventions d'adressage (*fin de l'effet de la réglementation de 2024*).



Les opérations conventionnées sont localisées sur la carte suivante :

## Conventions SDAIL 2025



**Conventions**

- en préparation
- en cours
- terminée
- sans suite

SIVU  
 EPCI



Accusé de réception en préfecture  
 046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
 Date de télétransmission : 09/02/2026  
 Date de réception préfecture : 09/02/2026

**Moyens mis en œuvre :**

En **2025**, c'est une **cinquantaine d'agents** du Département du Lot dont **17 chefs de projets** qui ont été appelés à participer à l'activité du SDAIL, soit en intervenant directement auprès des membres, soit en apportant leur appui et expertise que ce soit dans les domaines techniques des routes, des bâtiments, des ouvrages d'art, des monuments historiques, de la commande publique ou en assurant le suivi administratif et comptable des opérations.

Cette mobilisation de l'expertise départementale est encadrée dans le cadre d'une convention de mise à disposition de service avec le Département conclue en 2014 et fait l'objet de remboursement de temps passés. Depuis 2020, un travail de mesure et de contrôle de ces temps a été conduit, de manière à valoriser plus fidèlement les temps passés, auparavant sous évalués. C'est ainsi que pour le décompte des heures réalisées au titre du forfait, une approche de valorisation globale du temps passé (temps de coordination, de recherche, de contact...) a été instaurée par l'application d'un coefficient multiplicateur sur les temps déclarés en production, limitant ainsi les écarts.

Sur la gestion et la coordination du syndicat, la charge de travail compte toujours 5 ETP correspondant aux services et parties de services mis à disposition pour la **gestion administrative et financière du syndicat, la coordination et l'encadrement**. Cette charge a été réévaluée pour 2025 à **1/3 d'ETP supplémentaire** pour ce qui relève de **la coordination technique auprès de l'ensemble des services mis à disposition**.

Au total, en dehors des temps de gestion et de coordination du syndicat évoqués ci-dessus, la mise à disposition des services a représenté, sur l'année 2025, **3 969 heures d'intervention** soit 952 heures de moins qu'en 2024.

Pour 2025, la répartition est la suivante :

Nombre d'heures réalisées en 2025 par les services mis à disposition du SDAIL							
Par catégorie et Tarif	A		B		C		Total en Heures
	Tarif 2023	Tarif 2025	Tarif 2023	Tarif 2025	Tarif 2023	Tarif 2025	
<b>Sur le forfait</b>	100	562	134	216	2	35	1 049
<b>Sur les opérations conventionnées</b>	513	1 272	259	875	0	1	2 920
<b>Total</b>	613	1 834	393	1 091	2	36	<b>3 969</b>

Montant remboursé au Département pour le temps passé sur 2025 par les services mis à disposition du SDAIL et pour le temps transport (8,7%)							
Par catégorie et Tarif	A		B		C		Total en €
	Tarif 2023	Tarif 2025	Tarif 2023	Tarif 2025	Tarif 2023	Tarif 2025	
<b>Sur le forfait</b>	5 200,00 €	29 786,00 €	5 762,00 €	9 288,00 €	72,00 €	1 400,00 €	51 508,00 €
<b>Sur les opérations conventionnées</b>	26 676,00 €	67 416,00 €	11 137,00 €	37 625,00 €	0,00 €	40,00 €	142 894,00 €
<b>Total 1</b>	31 876,00 €	97 202,00 €	16 899,00 €	46 913,00 €	72,00 €	1 440,00 €	<b>194 402,00 €</b>
<b>Sur le temps transport (8,7% du total 1)</b>	2 773,21 €	8 456,57 €	1 470,21 €	4 081,43 €	6,26 €	125,28 €	16 912,97 €
<b>Total 2</b>	34 649,21 €	105 658,57 €	18 369,21 €	50 994,43 €	78,26 €	1 565,28 €	<b>211 314,97 €</b>

Montant remboursé au Département pour le temps passé sur 2025 par les services mis à disposition du SDAIL							
Remboursement d'un 1/3 d'ETP supplémentaire pour la coordination technique auprès de l'ensemble des services mis à disposition							
Par catégorie	A		B		C		Total
	Tarif 2023	Tarif 2025	Tarif 2023	Tarif 2025	Tarif 2023	Tarif 2025	
<b>En heures</b>	134	402	0	0	0	0	536
<b>En euros</b>	6 968,00 €	21 306,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 274,00 €

Recusé de réception en préfecture  
046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Date de réception préfecture : 09/02/2026

**Total remboursé 239 588,97 €**

Pour 2025, le **remboursement des heures** au Département du Lot aura été effectué pour les montants de :

- **211 314,97 €** au titre des temps passés sur le forfait et les conventions (dont 8.7% pour le temps de transport)
- **342 291 € et 28 274 €** pour la compensation des charges d'encadrement, de gestion administrative (5 ETP) et de coordination technique auprès de l'ensemble des services mis à disposition. (1/3 ETP), soit un total global en 2025 de remboursement au Département du Lot de **581 879,97 €**.

## **La communication : une priorité pour ancrer une ingénierie sur le territoire**

Le travail de recherches de mise à jour, de propositions et d'amélioration continue de la communication du SDAIL s'est poursuivi tout au long de l'année 2025.

### ➤ **Retour sur les fiches enquêtes de satisfaction :**

Une fiche enquête de satisfaction a été revisitée en 2022 ; elle a depuis été déployée à l'issue de chaque intervention conventionnée.

L'objectif principal est de constituer un capital retour d'expériences et d'améliorer le volet qualitatif en matière de process et procédures internes de fonctionnement. Les indicateurs de cette fiche enquête sont pour la majeure partie donnés en pourcentages (volet quantitatif) et en verbatims (volet qualitatif).

Sur les 28 **enquêtes envoyées** en 2025, **43% de retours** (12) ont été enregistrés : 50% concernent l'adressage, 25% le domaine des bâtiments, 25 % celui des espaces publics.

Les principaux enseignements sont les suivants :

- **Sur la prise de contact :**
  - 67% des premiers contacts sont directement pris avec les services centraux du SDAIL au Département du Lot.
  - L'item « 1<sup>er</sup> contact » enregistre un taux de satisfaction très positif avec 50% pour les très satisfaits et 42% pour les satisfaits, 8% ne se prononcent pas sur ce sujet.
- **Sur les relations avec le SDAIL :**
  - ✓ 75% affirment être très satisfaits, 25% satisfaits ;
  - ✓ la disponibilité des agents est également saluée avec 58% de très satisfaits et 42% de satisfaits.
  - ✓ L'item « articulation partenaires » enregistre un taux global de satisfaction de 75% ; 25% ne se prononcent pas sur ce sujet ou ne sont pas concernés.
- **Sur la qualité et les délais :**
  - ✓ Le taux de satisfaction pour la compréhension de la commande est très positif, il affiche 75 % de très satisfaits ; l'accompagnement est à 75 % de très satisfaits ;
  - ✓ Bien que la durée de débroussaillage soit passé de 7 à 13 mois en moyenne en 2025, les délais d'intervention enregistrent 67 % de très satisfaits et 33 % de satisfaits ;
  - ✓ La qualité des livrables enregistre pour sa part un taux de satisfaction plutôt positif et encourageant : 67 % se disent très satisfaits et 33% satisfaits ;
  - ✓ Sur la réponse apportée au besoin : 83 % ont répondu « oui » et 17 % « plutôt oui », ce qui démontre toute la pertinence de cet accompagnement ;
  - ✓ La prestation a permis une réflexion plus globale pour 50 % des répondants contre 17 % de non ;
  - ✓ La qualité globale des services affiche de très bon taux avec 75 % de très satisfaits et 25 % de satisfaits.

Les quelques verbatims exprimés mettent en avant la qualité de chefs de projets disponibles et à l'écoute, la mise à disposition d'une ingénierie non présente dans les communes et la réalisation d'une feuille de route bien utile.

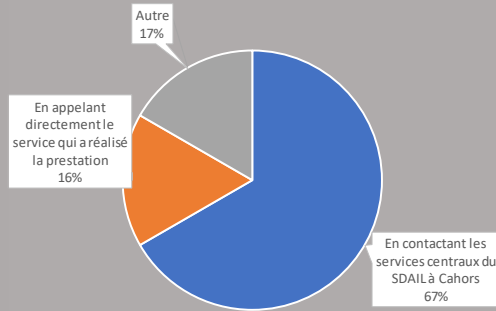


**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'AMÉNAGEMENT ET D'INGÉNIERIE**

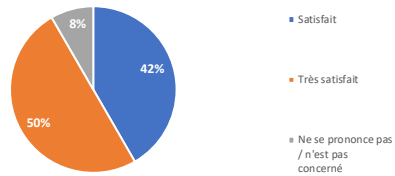
**RETOUR SUR LES ENQUETES DE SATISFACTION  
OPERATIONS CONVENTIONNEES**

**43%**  
DE RETOURS

**LE PREMIER CONTACT**



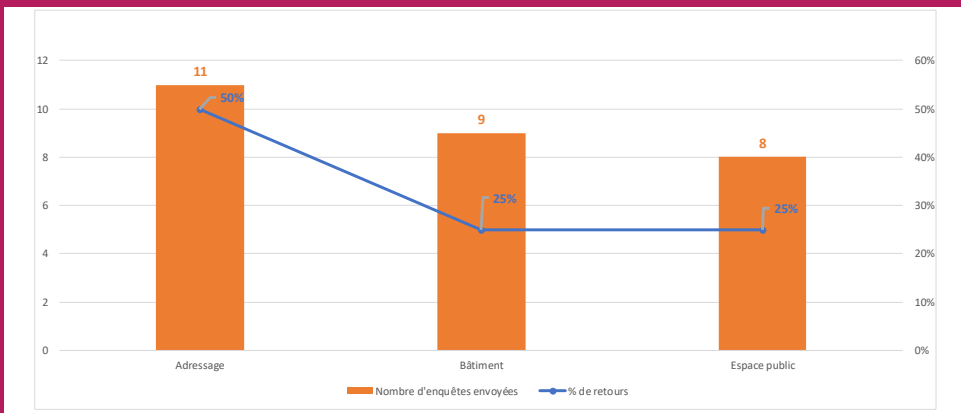
**NIVEAU DE SATISFACTION  
DE CETTE PREMIERE PRISE DE CONTACT**



**VOS COMMENTAIRES**

"Délai un peu long mais compréhensif au vu de la charge de travail"

**LES RETOURS PAR DOMAINE**



**LES RETOURS PAR CANTON**



Accusé de réception en préfecture  
 046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
 Date de télétransmission : 09/02/2026  
 Date de réception préfecture : 09/02/2026

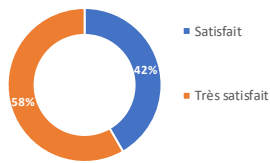
### LES RELATIONS AVEC LE SDAIL

VOS COMMENTAIRES

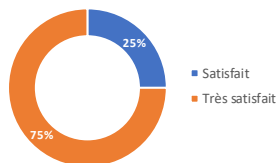
"Pas eu besoin d'autres partenaires"

### LA DISPONIBILITE, LES RELATIONS AVEC LES AGENTS, L'ARTICULATION AVEC LES PARTENAIRES

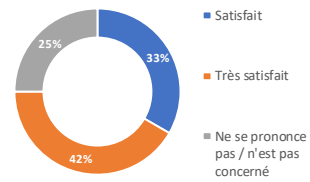
#### DISPONIBILITE



#### RELATIONS



#### ARTICULATION PARTENAIRES



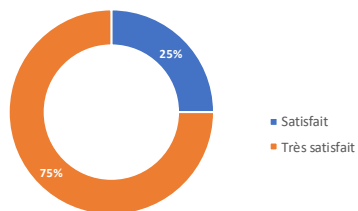
### LA PRESTATION DU SDAIL

VOS COMMENTAIRES

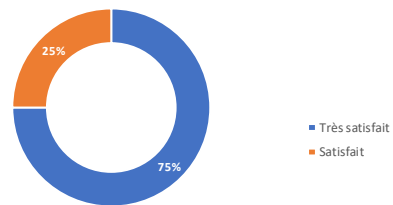
"Mme Calvayrac, notre intervenante au SIG fut toujours disponible et à l'écoute"

### LA COMPREHENSION DE LA DEMANDE, L'ACCOMPAGNEMENT

#### COMPREHENSION DEMANDE

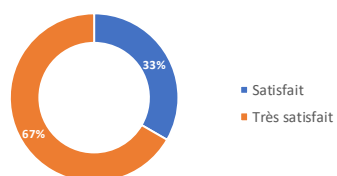


#### ACCOMPAGNEMENT

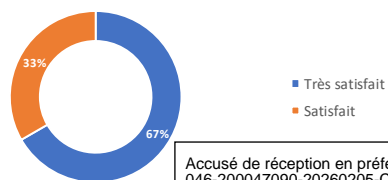


### LES DELAIS D'INTERVENTION, LA QUALITE DES LIVRABLES

#### DELAIS D'INTERVENTION

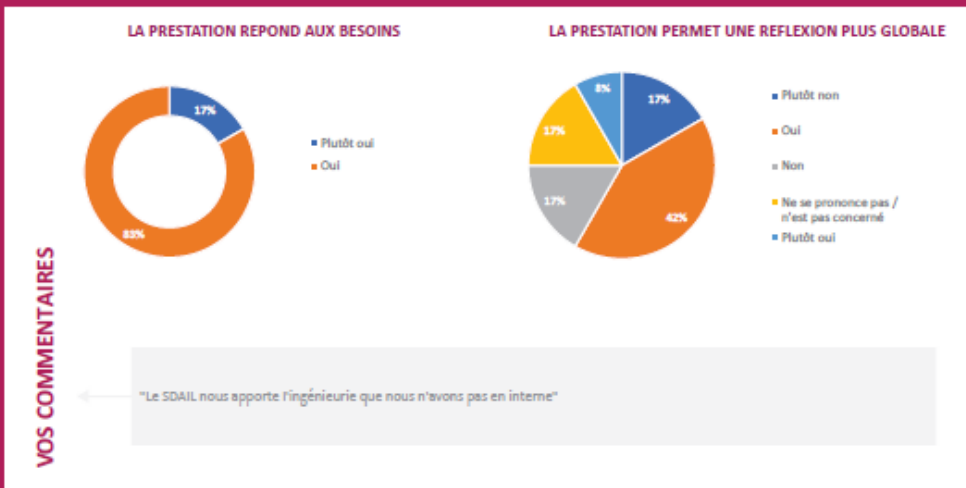


#### QUALITE DES LIVRABLES



Accusé de réception en préfecture  
046-200047090-20260205-CA-2026-03-DE  
Date de télétransmission : 09/02/2026  
Date de réception préfecture : 09/02/2026

**REPONSE AUX BESOINS, APPROCHE GLOBALE DU PROJET**



**NIVEAU DE SATISFACTION SUR LA QUALITE GLOBALE DES SERVICES**



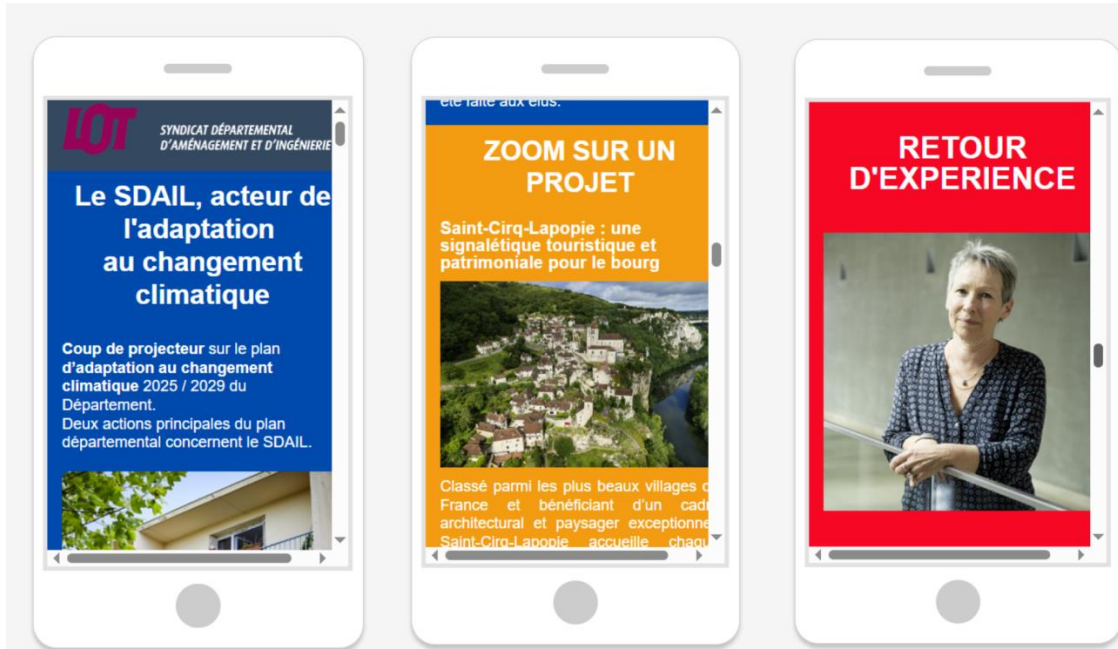
**EN QUOI LE PROJET AMELIORE-T-IL LE SERVICE RENDU A L'USAGER ?**



➤ **Retour sur la newsletter FLASH INFO SDAIL**

La newsletter revisitée en 2023 a été diffusée dès 2024 sous un format plus synthétique, plus rythmé, plus moderne. Structurée autour de 3 rubriques principales, elle comporte davantage de visuels, de liens cliquables et s'intègre sur tous les appareils mobiles et supports numériques.

11 numéros du FLASH INFO SDAIL sont ainsi parus sous ce format (6 en 2024 et 5 en 2025).



➤ **La fiche synthèse opération**

Une fiche synthèse opération est mise à disposition de chaque maître d'ouvrage dès qu'une opération conventionnée est terminée.

L'objectif est double : il s'agit de densifier la communication du SDAIL tout en appuyant celle de la collectivité adhérente ; cette dernière pourra si elle le souhaite utiliser cette fiche synthèse sur des canaux de communication qui sont les siens comme le journal de la commune ou son site internet.

En parallèle, et pour permettre une publication plus large, le SDAIL pourra publier cette fiche synthèse sur des supports grand public et sur le portail du Département du Lot.

En **2025**, 7 communes ont pu bénéficier de ce support

- Cabrerets pour la rénovation thermique de l'ancienne école
- Fontanes pour la création de logements et de la salle communale
- Mercuès pour l'aménagement d'espaces publics aux abords de la salle des fêtes
- Bagnac-sur-Célé pour l'aménagement de lotissements
- Thédillac pour l'aménagement des abords de la salle des fêtes
- Caniac-du-Causse pour la réfection de la salle des fêtes
- Livernon pour la réhabilitation d'un bâtiment à usage de bureaux et logement

3 autres fiches synthèse opération 2025 sont en cours de finalisation pour envoi aux communes

- Soulmès pour l'aménagement d'un nouvel accès au cimetière
- Lalbenque pour l'étude du schéma et zonage de gestion des espaces publics
- Assier pour l'étude urbaine pour la requalification des espaces publics

Quelques exemples de fiche synthèse opération :

**Commune de Cabrerets**

## CABRERETS

### RÉNOVATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE : BIBLIOTHÈQUE, SALLE ASSOCIATIVE ET LOGEMENT

**LOT**  
SYNDICAT  
DÉPARTEMENTAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET D'INGÉNIERIE

*« L'accompagnement du SDAIL sur le montage de l'opération de l'ancienne école a été un vrai plus pour la commune et a permis de prendre en charge et mener le projet à bien »*  
MARIE-LAURE LEFOURN, MAIRE DE CABRERET

Montant de l'opération :  
**326 973,74 € HT (montant  
travaux phase DCE)**

Taux de subvention :  
**DETR refusée, en attente réponses  
autres subventions.**

Maîtrise d'œuvre :  
**Pierre ROUEDE, Architecte  
IB2M, bureau d'étude**

Chef projet SDAIL :  
**Karine VINCENT**

Avec l'accompagnement du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot, la commune de Cabrerets réalise la rénovation des locaux de l'ancienne école hébergeant une bibliothèque, une salle associative et un logement.

L'opération vise à améliorer la qualité du bâtiment en procédant à une rénovation thermique complète (remplacement des menuiseries, isolation, amélioration système de chauffage, ventilation)



EXISTANT



PROJET

**Commune de Thédirac**

## Thédirac

### AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES

**LOT**  
SYNDICAT  
DÉPARTEMENTAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET D'INGÉNIERIE

*« Je remercie le SDAIL et notre chef de projet qui nous ont particulièrement aidé à concevoir l'opération et à solliciter les subventions. »*  
LE MOT DU MAIRE

Montant de l'opération:  
**476 000€ HT**

Taux de subvention :  
**60 %**

Maîtrise d'œuvre/Assistance :  
**ORA Architectes – Getude – A.  
Raybaud paysagiste/ SDAIL**

Chef projet SDAIL :  
**Eric Ferland**


La commune de Thédirac a souhaité requalifier les abords de la salle des fêtes et créer un préau pour accueillir les activités en extérieur : tournoi de pétanque, fêtes du village,... Située dans le périmètre de protection de l'Eglise classée, l'opération a été conçue pour s'adapter aux différents usages de cet espace et aux changements climatiques (plantations, choix de matériaux clairs et perméables,...)

L'accompagnement du SDAIL a porté sur :

- La conception de l'opération,
- L'accompagnement pour le recrutement de la maîtrise d'œuvre et des différents prestataires (topo., géotechnique, coordonnateur SPS, ...),
- L'accompagnement pour les demandes de subventions,
- L'accompagnement au suivi administratif des travaux jusqu'aux opérations de réception.



Espace aménagé avant / après travaux



➤ **Les matinées de l'ingénierie : une 4<sup>ème</sup> édition axée sur le « vivre mieux »**

Une cinquantaine d'agents du Département du Lot intervenant pour le SDAIL a participé à la 4<sup>ème</sup> édition des Matinées de l'ingénierie sur la commune de Gréalou le 11 décembre 2025.

Ce rendez-vous annuel permet aux différents acteurs du SDAIL de se rencontrer pour travailler ensemble autour d'une thématique en lien avec une approche métier.

Le thème retenu cette année portait sur le « **Vivre mieux : des projets favorables à la santé et résilients face au climat** ».



Un double objectif :

- sensibiliser les intervenants du SDAIL à l'importance d'intégrer des enjeux dans leurs projets ou « comment concevoir des aménagements capables de limiter les risques (chaleur, isolement, etc.) et renforcer les déterminants positifs de la santé (mobilité active, accès aux soins, présence d'espaces verts), tout en réduisant les inégalités sociales et territoriales ? »
- renforcer la transversalité entre les différents acteurs, notamment au sein du Département.

Les échanges et les productions se sont déroulés sous forme d'ateliers conduits par Mme Laurence ALIDOR, chargée de mission Santé. A l'issue des ateliers, les élus communaux se sont joints au groupe des participants pour partager leur expérience sur le projet suivi par le SDAIL pour la réhabilitation de l'ancienne auberge en mairie, bibliothèque et logements.

## Perspectives 2026 :

### ***Le SDAIL devient LOT INGENIERIE en 2026 et affirme son rôle de conseil et d'assistance aux projets des communes.***

Les perspectives se structurent autour de 5 thématiques particulièrement stratégiques qui permettront de donner un nouvel élan au SDAIL dans la perspective d'équipes municipales renouvelées.

#### **1/ Modernisation de l'identité de l'agence : changement de nom et refonte graphique**

Après onze années d'activité, il est proposé la refonte complète de la charte graphique afin d'améliorer la visibilité de la structure et de renforcer la cohérence visuelle de l'ensemble de ses supports. Cette initiative, déjà évoquée lors des dernières instances, s'inscrit dans une démarche plus globale de modernisation et s'articule autour de deux axes complémentaires : le **changement de nom de la structure** et la **refonte de son identité graphique**.

#### **Changement de nom**

#### **De Syndicat Départemental de l'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL) à Lot Ingénierie**

La nouvelle dénomination, **Lot Ingénierie**, a été retenue afin de mieux représenter l'identité, les missions et le positionnement de l'agence technique départementale. Ce changement répond à plusieurs besoins stratégiques :

- **clarification du statut juridique** : le nom précédent pouvait prêter à confusion quant à la nature de l'établissement. En affirmant le statut d'établissement public administratif (EPA) et non de syndicat, « Lot Ingénierie » reflète avec précision la position institutionnelle et le mode de fonctionnement actuel.
- **alignement avec les autres structures « satellites » du Département** : le Département a développé au fil des décennies un réseau de structures spécialisées (Lot Habitat, Lot Numérique, Lot Tourisme, Lot Aide à Domicile). La nouvelle appellation inscrit l'agence dans cette dynamique, visant à une reconnaissance immédiate de son rôle et de son appartenance à ce « réseau » institutionnel.
- **renforcement de l'identification de l'agence technique à l'échelle régionale et nationale** : Certains départements voisins ont opté pour une formulation standardisée du type « [Nom du département] Ingénierie » (Aveyron Ingénierie, Corrèze Ingénierie, Haute-Garonne Ingénierie, etc.), tandis que d'autres privilégient la formule « ATD + [Nom du département] ».

Pour le Lot, la première option a été retenue afin de garantir une appropriation claire et une identification rapide par les acteurs locaux.

Ainsi, **Lot Ingénierie** n'est pas seulement un changement de nom : c'est une démarche stratégique qui vise à renforcer la reconnaissance de l'agence, à rendre son action plus lisible et à affirmer clairement son identité, tout en restant fidèle à ses missions au service de ses adhérents.

Un plan de communication dédié sera déployé afin de prévenir toute confusion et d'accompagner cette transition, essentielle pour les membres et les partenaires. Le message central restera simple et clair : « **Le SDAIL devient Lot Ingénierie** ».

L'entrée en vigueur de ce nouveau nom est prévue à compter du **1er avril 2026**.

### Refonte de la charte graphique

La charte graphique actuellement en vigueur, construite progressivement depuis la création du SDAIL, présentait des signes d'obsolescence ainsi que des écarts visuels avec les productions de plusieurs partenaires institutionnels.

Dans ce contexte, et afin de renforcer la cohérence globale de la communication, **une refonte complète de l'identité visuelle a été programmée et validée dans le cadre du budget de 2025**. Cette actualisation graphique poursuit plusieurs objectifs :

- **moderniser l'identité visuelle**, afin de mieux refléter l'évolution de la structure et son engagement auprès des collectivités ;
- **harmoniser l'ensemble des supports et documents** (catalogue, notices, fiches pédagogiques, supports de présentation, documents institutionnels) pour renforcer la clarté, la cohérence et la qualité des productions ;
- **anticiper les échéances électorales**, en offrant une image renouvelée et des supports actualisés à destination des nouvelles équipes municipales.

Cette nouvelle charte vise également à accompagner l'évolution de la dénomination de la structure, désormais sous le nom de **Lot Ingénierie**, en facilitant l'appropriation et la reconnaissance de cette nouvelle identité.



Les différentes propositions examinées ont conduit au choix **d'une identité visuelle claire, moderne et structurée**. La conception s'appuie sur trois principes directeurs : lisibilité, sobriété et rigueur, afin de garantir la visibilité de l'établissement auprès de ses membres et ses partenaires.

### 2/ Actualisation du catalogue :

Tout comme la charte graphique, l'offre de services (= catalogue) s'est construite progressivement depuis la création du SDAIL. La dernière mise à jour date de 2019. Aujourd'hui, **il apparaît nécessaire de clarifier les domaines d'expertise, en tenant compte à la fois de l'évolution des compétences internes du Département et des besoins des membres, qui ont eux-mêmes évolué**.

Au-delà d'une simple actualisation, le catalogue est repensé pour être plus lisible et accessible, en organisant l'offre autour de thématiques clés, illustrées par des exemples concrets de projets. Cette refonte vise à mieux valoriser le rôle du SDAIL, en mettant particulièrement en avant le rôle d'« Assistant à Maîtrise d'Ouvrage » (AMO), cœur de métier de l'agence technique.

## Organisation de l'expertise projet

L'expertise projet, cœur du catalogue, sera organisée autour de quatre grands domaines :

- **Aménagement**
- **Bâtiment**
- **Espaces publics, voirie et ouvrages d'art**
- **Patrimoine et culture**

À ces domaines s'ajoutent des expertises transversales, telles que la cartographie, l'ingénierie financière ou l'appui foncier par exemple, qui viennent renforcer et compléter l'accompagnement proposé.

Dans le cadre du plan d'adaptation au changement climatique porté par le Département du Lot, le catalogue [re]mettra également en avant des **expertises spécifiques** afin de répondre aux enjeux actuels des territoires et soutenir des projets durables, résilients et innovants.

## Évolutions majeures sur les domaines d'expertise

- **L'intégration de la thématique « Aménagement »** est stratégique. Elle permet de répondre aux nouveaux enjeux d'aménagement du territoire, en lien avec l'évolution du cadre réglementaire (loi Climat et Résilience, objectif ZAN 2050, etc). Les accompagnements visent à appuyer les élus dans la définition et la traduction opérationnelle de projets de dynamisation des communes, tout en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.  
**Exemples** d'appuis qui seront proposés (certains sont déjà mis en œuvre) : AMO pour l'élaboration d'études urbaines multithématiques, approche opérationnelle des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), AMO pour la réalisation d'opérations d'aménagement et de lotissement, expertises environnementales, etc.
- **Réécriture et adaptation de certains domaines** pour correspondre au mieux aux compétences départementales et aux besoins des collectivités, notamment : classement de voiries, appui à l'action foncière, culture, expertise naturaliste.
- **Suppression du domaine informatique** qui répond à plusieurs facteurs : une demande quasi inexistante, un plan de charge départemental limitant les capacités d'intervention, et le positionnement du CDG 46 sur certaines de ces expertises.

Des échanges sont en cours avec les directions opérationnelles du Département afin de préciser les évolutions à apporter et de clarifier le rôle respectif entre missions départementales et expertises du SDAIL.

## 3/ Conforter le travail partenarial :

Le renforcement du travail partenarial a constitué un axe majeur de l'année 2025. Au-delà des actions de sensibilisation déjà engagées auprès des partenaires historiques (CAUE, TE46, DDT, PNR etc.), l'année a été marquée par une intensification des échanges visant à mieux faire connaître le rôle, les enjeux et le périmètre d'intervention du SDAIL.

Plusieurs actions significatives ont été menées, telles que :

- Participation à la Journée de l'ingénierie à Castelnaudary (janvier 2025), renforçant la visibilité du SDAIL au niveau interdépartemental et permettant des échanges directs avec de nombreux acteurs de l'ingénierie publique.
- Rencontre avec le Syndicat des architectes (avril 2025), permettant de clarifier les complémentarités entre maîtrise d'œuvre et agence technique.
- Rencontres avec la Banque des Territoires, renforçant la compréhension mutuelle des besoins des collectivités et des modalités d'accompagnement possibles.
- Multiplication des échanges avec les agences techniques voisines (Dordogne, Corrèze, Aveyron, Lot-et-Garonne, etc.), tant sur des sujets opérationnels que sur la révision du catalogue, favorisant un partage d'expériences et une convergence de pratiques.

- Échanges approfondis avec le CEREMA, en lien avec l'Association Nationale des Directeurs des Agences Techniques Départementales (ANDATD), se concrétisant par la participation du SDAIL à deux groupes de travail : l'un dédié à l'aménagement du territoire, l'autre à l'adaptation aux changements climatiques.

Ces initiatives ont permis de consolider les partenariats existants, d'élargir le réseau de collaborations professionnelles et de réaffirmer le SDAIL comme acteur de référence en ingénierie territoriale et en accompagnement de projets locaux. Ce travail partenarial devra être poursuivi et renforcé en 2026, année charnière marquée par le changement de nom de la structure et les élections municipales.

#### **4/ Clarification de l'organisation et des interlocuteurs**

Le fonctionnement du SDAIL repose sur les services mis à disposition par le Département. Face à l'augmentation du nombre d'adhérents, le Département a engagé depuis plusieurs années une restructuration de ses services afin de mieux répondre aux besoins, notamment dans les domaines du bâtiment et des espaces publics. Toutefois, cette organisation reste encore peu lisible pour les adhérents. Par ailleurs, pour renforcer la proximité du SDAIL avec ses adhérents, il est également nécessaire de redéfinir les rôles et de désigner des interlocuteurs clés pour chaque domaine d'intervention. Cette clarification permettra de faciliter les échanges et d'améliorer la réactivité de l'établissement.

Dans la continuité des actions entreprises en 2025, un travail de clarification du fonctionnement interne du SDAIL est en cours. Dans ce cadre, une cartographie des ressources sera présentée lors de la prochaine AG, en lien avec la présentation du catalogue.

#### **5/ Elections municipales - réinstallation des nouveaux élus**

Compte-tenu du contexte des élections municipales, il est envisagé d'organiser l'Assemblée Générale (AG) de réinstallation des nouveaux élus le **10 septembre 2026**. Cette rencontre sera pensée comme un moment de partage et de [re]découverte, permettant de présenter le fonctionnement de l'agence technique, son rôle et ses missions, ainsi que l'articulation avec ses partenaires, notamment le CAUE.

L'AG sera également l'occasion d'échanger sur des sujets de fond, tels que le catalogue et la cartographie des ressources. L'objectif est de garantir une compréhension claire du fonctionnement de la structure, de valoriser ses expertises et de favoriser des interactions constructives entre élus autour des enjeux du territoire.

\*

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à 14h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Prade, à Pradines, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

**Etaient présents**

**Pour le Département du Lot** : Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ;

**Pour les communes et EPCI** : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

**Etaient représentés par suppléance ou pouvoir**

**Pour les communes et EPCI** : Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Michel **WEBER** (ANGLARS) ; Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) par Eric **LASCOMBES** (LOUPIAC) ; Agnès **SIMON-PICQUET** (LES JUNIES) par Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) par Gwladys **GASTAL** (PARNAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY) par Dominique **TELLINGE** (TE46 – Territoire Energie Lot) ;

**Pour le Département** : Claire **DELANDE** par Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** par Anne **LAPORTERIE**

**Etaient absents (excusés)**

**Pour le Département** : Rémi **BRANCO** ; Marc **GASTAL** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Alfred **TERLIZZI** ; Régis **VILLEPONTOUX** ;

**Nombre de délégués** : En exercice : **20**  
Titulaires : 05  
Suppléants : 05  
Pouvoirs : 04  
Absents : 06  
**Votants : 14**

**Date de la convocation** : 27 janvier 2026

## **Délibération CA-2026-04 : Actualisation des coûts et adoption des barèmes 2026**

L'adhésion au syndicat permet de bénéficier d'un ensemble d'interventions qui sont délivrées à titre de conseil en échange du versement de la cotisation annuelle ou bien font l'objet d'une convention définissant notamment les modalités de participations aux frais.

Comme chaque année, il est proposé de voter les barèmes d'intervention et de reconduire le principe de remboursement annuel au Département du Lot du temps transport au taux de 8,7%.

### **1/ Reconduction de la cotisation annuelle et de son plafonnement**

La cotisation annuelle donne accès à un forfait conseil de 4 journées d'intervention (soit 32 h).

Le montant de la cotisation est **plafonné à 3 000 €** et fixé par tranche de population DGF de l'année N-1 de la façon suivante :

- 1 € / habitant pour les 2 000 premiers habitants
- + 0,5 € / habitant de la tranche 2 001 à 3 000 habitants
- + 0,3 € / habitant de la tranche au-delà

L'appel des cotisations se fait au cours du **2<sup>ème</sup> trimestre** de l'année, soit après le vote du budget du SDAIL et pour les nouveaux adhérents après réception, validée par décision de la présidente du syndicat, de la délibération de demande d'adhésion de la commune, de l'EP ou de l'EPCI.

Le forfait doit être consommé dans l'année. Si ce n'est pas le cas, le reliquat de journées d'intervention ne peut pas être reporté sur l'année suivante.

Il est proposé de maintenir ces conditions pour 2026, sachant que la participation du Département du Lot, pour sa part, sera sollicitée pour 2026 à hauteur de 342 291 € (correspondant à 5 ETP en charge de la gestion administrative du SDAIL).

### **2 / Actualisation de la participation aux frais**

Les interventions conventionnées font l'objet d'appels à défraiement calculés en fonction des coûts horaires définis par la convention de mise à disposition des services du Département du Lot. Le barème fixé en 2014 a été actualisé à quatre reprises (201,2020, 2023 et 2025).

L'an passé, une étude pour actualisation des coûts avait été conduite par les services du Département. Basée sur la rémunération des agents appelés à intervenir sur le SDAIL et sur un calcul de frais de structures cette étude avait posé, pour 2025, une augmentation de 1€ pour la catégorie A et 4 € pour la catégorie C, la catégorie B était stabilisée à 43 €.

Pour 2026, le Département du Lot n'a pas demandé d'actualisation des coûts aussi, aucune augmentation de tarifs n'est proposée.

Une nouvelle étude sera reconduite par les services du Département sur ce sujet dès 2027.

Pour 2026, le barème applicable est donc stabilisé à :

- 53 € / heure pour un agent de catégorie A
- 43 € / heure pour un agent de catégorie B
- 40 € / heure pour un agent de catégorie C

### 3/ Dépassement du forfait : maintien du barème « suivi conseil »

Un des principes fondateurs du SDAIL repose sur la possibilité pour chaque adhérent d'utiliser un forfait conseil de 32h pour répondre à des questions ponctuelles ou pour aider chaque membre à détailler les attendus d'un projet et à s'organiser en vue de sa concrétisation.

Afin de pouvoir continuer à porter assistance aux maîtres d'ouvrage **ayant dépassé le nombre annuel d'heures allouées dans le cadre du forfait**, il est proposé de **reconduire le barème « suivi conseil »**, permettant d'intervenir dans le prolongement du forfait, pour une participation aux frais équivalente à celle adoptée pour les interventions conventionnées.

Le dépassement du forfait fait l'objet d'un défraiement calculé selon les coûts d'intervention suivants :

- 53 € /heure pour un agent de catégorie A
- 43 € /heure pour un agent de catégorie B
- 40 € /heure pour un agent de catégorie C

### 4/ Reconduction du principe de remboursement annuel au Département du Lot du temps transport :

Afin de ne pas pénaliser les collectivités les plus éloignées des résidences administratives des intervenants et permettre ainsi une réelle équité territoriale, un principe de compensation a été admis par l'AG du 15/02/2018 et sa mise en œuvre actée par le CA du 15/03/2018. Ce principe est soumis chaque année, comme les barèmes, au vote des instances du SDAIL.

Le principe est le suivant : plus aucun temps transport n'est facturé directement aux maîtres d'ouvrage conventionnés ; le SDAIL rembourse au Département du Lot le temps passé par les services mis à sa disposition par l'application d'un taux moyen de 8,7% du montant total des temps passés.

**Après avoir procédé au vote et délibéré, le conseil d'administration, par :**

**14    voix POUR**  
**00    voix CONTRE**  
**00    Abstention**

**DECIDE** de maintenir les montants et plafonnement pour la cotisation annuelle 2026.

**DECIDE** de fixer la participation du Département du Lot 2026 à 342 291 € (correspondant à 5 ETP en charge de la gestion administrative du SDAIL).

**DECIDE** de maintenir le barème des défraiements 2026 de la façon suivante :

- 53 € /heure pour un agent de catégorie A,
- 43 € /heure pour un agent de catégorie B,
- 40 € /heure pour un agent de catégorie C,

**DECIDE** de retenir les mêmes coûts pour fixer le barème « suivi conseil » en cas de dépassement du forfait.

**DECIDE** de reconduire le principe de remboursement annuel au Département du Lot du temps transport au taux de 8,7%.

Fait à Pradines, le 05 février 2026

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

---

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture

et de la publication le 10/02/2026

Le délai de recours éventuel devant le Tribunal Administratif de Toulouse est fixé à deux mois à compter de la date de publication. Il est possible de saisir le tribunal par voie dématérialisée, via le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---